Belgique — België
P.P.
Bureau de dépôt
1099 - Bruxelles X
6/934

P701314

Secouez-vous les idées

n°102

Articulations n°61 DANSEZ MAINTENANT !

Périodique trimestriel du CESEP ASBL Juin | Juillet | Août 2015

Recevoir notre périodique
Vous recevez gratuitement notre périodique. Par ailleurs, il est **téléchargeable librement** sur notre site : **www.cesep.be**

Recevoir notre newsletter
Vous pouvez être tenu informé par notre **newsletter** des dates de nos formations et journées d'études en faisant la demande par mail à **ivan@cesep.be**.

Vos coordonnées
Sachez que vos coordonnées figurent dans le fichier des correspondants du CESEP. La loi sur la protection de la vie privée vous permet de consulter ou de rectifier les données vous concernant dans le fichier ou de ne plus y figurer.

Enfin, si vous vous apprêtez à **changer d'adresse** ou si vos coordonnées ne sont pas correctes sur l'étiquette, merci de nous renvoyer un mail à **myriam.claessens@cesep.be** reprenant : n° d'étiquette C/ ou O/

Nous contacter

Centre Socialiste d'Education Permanente
ASBL
RPM Nivelles 0418.309.134.
rue de Charleroi 47, 1400 Nivelles
tél. : 067/219 468 - 067/890 866
Fax : 067/210 097
Courriel : infos@cesep.be
www.cesep.be

Coordination : Claire FREDERIC
Comité de rédaction : Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Morfula TENECETZIS
Comité d'écriture : Florence DARVILLE, Claire FREDERIC, Jean-Luc MANISE, Maud VERJUS, Eric VERMEERSCH
Extérieur : Yota DAFNIOTOU, Mathilde LAROQUE, Catherine LIEVENS, Bruno MARIN

Conception graphique et mise en page : Anouk GRANDJEAN
Impression : Imp. Delferrière NIVELLES - Tiré à 10.000 exemplaires
Editeur responsable : Serge NOEL - rue de Charleroi, 47 - 1400 NIVELLES
Production : Micheline GUTMAN

Ont collaboré à ce numéro : Nicole BALLAS, Ivan TADIC, Nathalie VANDENBERK, Bénédicte VANDENHAUTE
Illustrations : Pascal CORNELIS

Notre intention : Persistons !

Notre dossier articulations : Dansez, maintenant !

Il est de tradition pour l'été que nous dédicacions le dossier articulations à une démarche artistique en explorant en quoi elle peut être un chemin d'accès au Politique.

S'intéresser à ces démarches particulières alors que des pans entiers de la vie associative sont mis à mal par le gel de trois décrets clés, celui de la lecture publique, des centres culturels et des centres d'expression et de créativité peut sembler dérisoire. Cependant, nous nous obstinerons à parler de ces démarches d'Education permanente et apparentées, de ce qui les fonde et fait leur légitimité dans le paysage institutionnel.

Nous consacrons donc ce dossier à la danse. Maud Verjus, entourée d'acteurs professionnels et institutionnels, ont tenté de répondre à la question de *comment et pourquoi partir aussi de la danse, et donc du mouvement, pour parler de citoyenneté, de pouvoir ou d'espace public* ?

Nos autres rubriques

Florence Darville a invité Philippe Hubot à nous parler de son métier de formateur en logiciels libres.

Jean-Luc Manise revient sur le traitement des données à caractère privé par Facebook.

Je reprends la question d'une déontologie nécessaire ou non dans le champ socioculturel.

Ce numéro se terminera en quelques lignes par l'histoire d'une friche bruxelloise, un véritable laboratoire d'expérimentation de la décision politique animé par différents collectifs.

Claire FREDERIC
Coordination du
« Secouez-vous les idées »

Notre partenaire

La Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité, à l'acronyme FPCEC, soutient, défend, valorise et promeut, depuis 1990, les pratiques d'expression créative et d'expression citoyenne dans une perspective d'émancipation sociale et culturelle. Elle fédère 120 Centres d'Expression et de Créativité répartis sur toute la Wallonie et Bruxelles au travers des séances d'information, d'accompagnement juridique, de formations, de rencontres thématiques nationales et internationales et de mise en réseau entre les CEC et avec d'autres acteurs du socioculturel.
Plus d'info : www.fpcec.be
081/65 79 99

Notre invité

L'association La « S » Grand Atelier propose une série d'ateliers de création (arts plastiques et arts de la scène) pour des artistes mentalement déficients. Elle fonctionne aussi comme un « laboratoire » grâce à des résidences artistiques d'interactions et d'expérimentations diverses entre ces artistes communément appelés « outsiders » et des artistes contemporains. L'association prolonge son action par la diffusion et la médiatisation des créations et, ainsi, contribue à défendre une meilleure reconnaissance des compétences de ces artistes.
Pascal Cornélis fréquente les ateliers de La « S » Grand Atelier depuis 2007. Une partie de son travail a été publiée dans une revue de danse suisse « le journal de l'ADC ». Il développe un travail artistique à la fois en tant que peintre, graveur et producteur d'estampes. Les images ici présentes, relève d'une technique a priori simple, le monotype par transfert. Cette technique prend, avec Pascal Cornélis, une vigueur et une force expressive hors du commun.
www.lasgrandatelier.be/

Pour un Etat Providence

par Eric VERMEERSCH

Permettre les visites domiciliaires afin de vérifier le statut social (isolé ou cohabitant) des chômeurs est une fois de plus une mesure vexatoire à l'encontre de ces derniers. Lors d'un débat sur cette décision du VLD Bart Tommelein, Yves Martens, coordinateur du collectif Solidarité contre l'Exclusion proposait de supprimer le statut de cohabitant[1]. Catégoriser les bénéficiaires de la sécurité sociale est en effet un mécanisme utilisé dans toutes les branches de notre couverture sociale pour mettre à mal les prestations et ainsi réduire les coûts.

Pourquoi des prestations de sécurité sociale ? On peut bien entendu penser que se couvrir en matière sociale relève du droit individuel et qu'il appartient donc à chacun de s'assurer. On peut aussi estimer, et cela va souvent de paire avec l'option précédente, que la sécurité sociale serait plus performante aux mains du privé qui répond aux lois du marché. On peut enfin, en tant que progressiste, penser que l'objectif de la société est le bien-être du plus grand nombre et en principe de tous. La sécurité sociale est alors un outil pour atteindre cet objectif Elle est un mécanisme de redistribution des richesses et de secours basé sur la solidarité de l'ensemble des membres de cette société.

Des prestations à quelle hauteur ? Nos taux de remplacement[2] sont faibles. Ainsi, émarger à la sécurité sociale signifie souvent une importante perte de revenus qui, de surcroît, diminuent dans le temps. Tout se passe comme si on essayait, et encore est-ce de moins en moins le cas, que les bénéficiaires restent au-dessus du seuil de risque de pauvreté, rien de plus.

Des prestations pour qui ? Le modèle belge est assurantiel, dit aussi bismarckien car inspiré du modèle allemand. C'est le travailleur qui est assuré et il s'oppose en cela au modèle béveridgien, inspiré par le Royaume-Uni où c'est le citoyen qui est assuré. En Belgique comme dans bien d'autres pays "assurantiels", le modèle est hybride afin de couvrir un plus grand nombre que les seuls travailleurs. C'est notamment le cas avec les allocations d'insertions pour les demandeurs d'emploi, la couverture maladie des enfants et des conjoints sans emploi.

Pourquoi des prestations différenciées ? Il semble logique, dans quelque modèle que l'on soit, qu'il n'y ait pas de catégories de bénéficiaires. Un assuré est un assuré et un citoyen est un citoyen. La différenciation des prestations n'est rien d'autre qu'un mécanisme introduit, année après année, dans tous les pans de la sécurité sociale pour économiser sur les prestations.

Pour quel résultat ? Nous cumulons des prestations de base peu élevées qui diminuent par la catégorisation et dans le temps. Notre modèle assure de plus en plus la survie, il est loin d'assurer une vie décente. Il crée des injustices profondes, notamment envers les femmes[3] et les personnes déjà fragilisées qu'il est censé secourir. Il passe peu à peu de l'assurance sociale à l'aide sociale. Cette dernière est assurée par les CPAS et est subordonnée à des conditions de revenus. L'Etat Providence, concept selon nous surévalué qui nous vient des golden sixties s'éloigne à pas de plus en plus pressés. Notre sécurité sociale est aujourd'hui inadaptée aux besoins et n'est pas prête à relever le défi de la robotisation[4] qui détruira massivement des postes de travail, même si elle n'est pas seule à devoir le faire.

Comment agir ? Ne rien attendre des politiques inspirées du néolibéralisme. On a beau constater qu'elles sont erronées, rien n'y fait. La stigmatisation dont ne se prive pas l'actuel gouvernement est totalement contreproductive[5], elle enfonce chaque fois davantage celui qui est sans emploi. Il n'y a pas de corrélation entre mauvais développement économique et forte protection sociale et la redistribution des richesses, notamment par la sécurité so-

ciale, est un facteur d'essor économique, contrairement à ce que prônent les libéraux. Pour eux, la sécurité sociale universelle reste, à terme, un homme à abattre. Au pire, c'est un coût pour les entreprises et donc une entrave à la compétitivité et une réduction des bénéfices des investisseurs. Au mieux, c'est un juteux marché à transférer aux mains du privé. Une grande part des services publics et le secteur associatif sont les derniers marchés à conquérir dans les pays non émergents. Sans sombrer dans la paranoïa, on peut penser que le lent détricotage de la sécurité sociale par les gouvernements libéraux et conservateurs européens a pour but de la rendre inefficace de façon à pouvoir la privatiser sans véritable opposition populaire. Nous devons, après 40 années de recul, reprendre la main et opter pour la mise en place d'un Etat Providence. Le droit fondamental de tous, sans distinction, est d'avoir les moyens de vivre et non de survivre. Ceci implique de transférer le financement de la sécurité sociale sur d'autres facteurs que le travail, de taxer justement tous les revenus et de modifier les tranches de taxation sur le travail afin d'augmenter les salaires nets les plus bas. C'est d'un véritable tax shift dont nous avons besoin, pas celui éventuellement accepté par Bart De Wever[6]. Il faut également faire sauter le tabou du coût de la sécurité sociale qui en réalité est une épargne, ne pas oublier, pour contrer ses détracteurs, que les sommes qui y sont consacrées ne sont en rien soustraites à l'économie et enfin, tuer une fois pour toutes le "c'est bien beau mais ce n'est pas possible". Plusieurs voies existent, prendre l'une ou l'autre relève du choix politique.

Tout un programme. Il n'y a pas aujourd'hui à attendre le consensus de tous. Ce n'était pas le cas en 1944 mais la guerre a joué le rôle de catalyseur. Il faudra se battre et retenir que dans ce cas, il y a toujours des gagnants et des perdants, le "win win" étant un concept soporifique de la droite. Que ceux qui ne veulent plus être les perdants s'unissent, dans un grand rassemblement des partis et des mouvements progressistes. C'est un combat historiquement européen. Il y a là un véritable projet pour rendre l'Europe plus forte, pour lui donner une place centrale, une authentique spécificité, bien loin de la course à la concurrence économique. L'humanité avance aussi à coups d'utopies.

Eric VERMEERSCH
Mai 2015

1. http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_controle-au-domicile-des-chomeurs-supprimons-le-statut-de-cohabitant?id=8972346
2. Le taux de remplacement est le rapport entre le revenu "perdu" et le revenu de remplacement.
3. http://www.fgtb.be/web/guest/news-fr/-/article/2074999/&p_l_id=10624
4. http://www.lefigaro.fr/emploi/2014/01/15/09005-20140115ARTFIG00399-pourquoi-le-travail-et-l-emploi-vont-disparaitre.php
5. http://www.revuenouvelle.be/IMG/pdf/042-049_dossierHerman.pdf pages 46 à 49
6. http://www.lesoir.be/885585/article/actualite/fil-info/fil-info-belgique/2015-05-22/wever-sur-tax-shift-on-ne-touche-pas-aux-voitures-societe

Parler de déontologie ?

par Claire FREDERIC
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

La déontologie

La déontologie relève de ce qui est attendu d'un professionnel dans l'exercice de son métier et décrit ce qu'est la « bonne » intervention ou la « bonne » pratique. S'entendre sur ce qui fait le cœur du métier invite ces professionnels à se mettre collectivement d'accord sur l'idéal qui sous-tend leurs pratiques.

Par ailleurs, la déontologie renvoie à l'idée d'un corps professionnel et d'une morale professionnelle faite de normes et de valeurs héritées d'une tradition de l'action, de choix politiques et idéologiques.

> **Un code de déontologie naît d'une nécessité : faire reconnaître une spécificité et préserver des pratiques professionnelles.**

Enfin, un code de déontologie permet de réguler des relations par des principes et des règles. Il détermine les engagements respectifs qu'ont à prendre les différents acteurs. Il suppose une adhésion et l'existence d'une instance, d'une autorité qui fait tiers. Elle est destinée à aider les professionnels à interpréter ces principes et ces règles, à trancher en cas de désaccords voire à décourager les velléités d'abus ou de dérapage[1].

La déontologie recouvre donc ce qui s'impose comme obligatoire et est délimitée par des normes valables pour toute une profession.

Pourquoi n'avons-nous pas encore fixé de déontologie dans le champ socioculturel et plus spécifiquement dans l'Éducation permanente ?

Première hypothèse : l'Homme en société
L'Homme en société, concept propre au champ socio-culturel, peut être une clé d'exploration.
Reprenons rapidement ce concept emprunté à Vincent de Coorebyter[2] qui l'utilise pour distinguer le champ culturel et socio-culturel. *La culture fait primer les œuvres là où le socio-culturel fait primer les hommes ; la culture tient l'Art pour sa propre fin là où la socio-culture le replace dans un contexte sociétal* (...).

Lorsque les militants de l'EP des années 70 nous parlent de leurs pratiques, militantes ou professionnelles, ils envisagent tour à tour l'action collective, l'action politique, les nécessaires transformations des collectivités, les rapports de force... Nous pourrions dire que nous nous trouvons sur le versant en société du concept.
Leurs questions, leurs réflexions et parfois leurs dilemmes sont avant tout d'ordre politique, idéologique ou stratégique. Il ne leur semble pas nécessaire de parler de déontologie.

Depuis les années 70, les métiers et les pratiques se sont transformés. Aujourd'hui, dans les formations, en écoutant les professionnels, le balancier oscille vers l'autre versant l'Homme, la personne, l'individu, l'intimité... La relation durable semble être une dimension centrale de l'animation ou de la formation. Nous nous trouvons confrontés à des

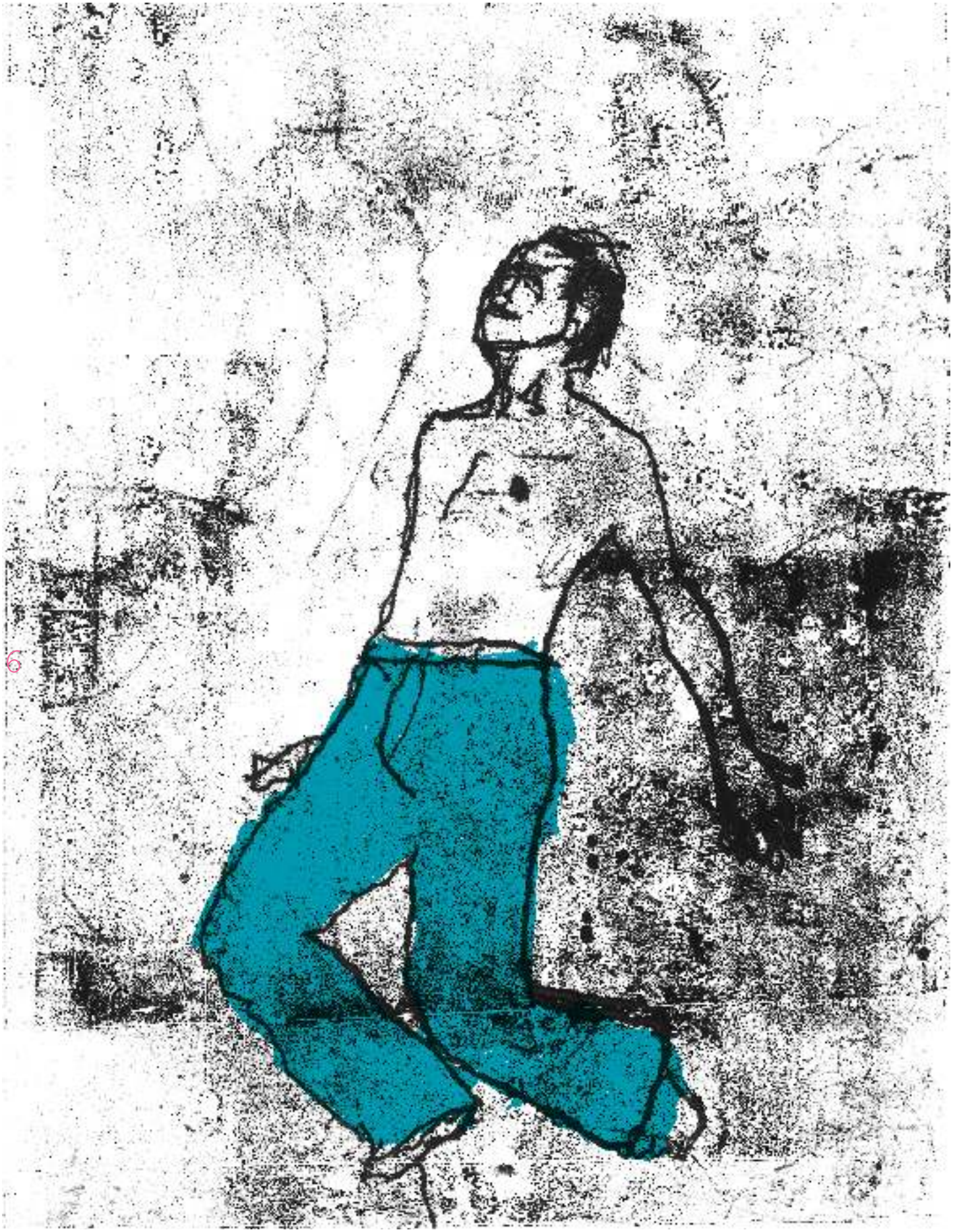

questions méthodologiques ou des dilemmes d'ordre éthique, faute de déontologie propre. Ces professionnels sont renvoyés à eux-mêmes, bien souvent démunis et seuls face à ces questions. Un code de déontologie ne ferait certes pas disparaître ce questionnement éthique mais pourrait être une balise collective à laquelle ils pourraient se référer.

Fixer une déontologie dans le champ socioculturel et spécifiquement dans l'Éducation permanente nécessiterait de se mettre donc d'accord sur ce qui fondent nos pratiques, la personne, l'individu, la relation durable, les transformations sociales… ? Est-ce pertinent de parler de déontologie ?

Seconde hypothèse : Des métiers qui s'organisent

Dans le champ socio-culturel, nous retrouvons différents métiers, différentes pratiques professionnelles, l'animation, la formation, l'intervention...

A ce stade-ci de la réflexion et au vu de ce qui émerge dans plusieurs secteurs où l'on parle de déontologie, je mettrai un focus sur la formation et l'intervention.
Préoccupation qu'on retrouve, dès 2012, dans une analyse[3] faite par l'équipe politique du CGé (Changement pour l'Egalité) sur la *déontologie enseignante*. S'appuyant sur les travaux de Eirick Prairat, en sciences de l'Éducation, cette équipe reprend la genèse de leur réflexion, en Communauté française, et tente de montrer en quoi il leur semble que « *l'heure de la déontologie* » a sonné pour la profession d'enseignant. Elle interroge ce qui constitue le cœur du métier. *Le mot « (faire) apprendre » recouvre-t-il la même chose pour tous les enseignants ? Qu'est-ce qui fonde l'identité, la culture professionnelle enseignante ? Existe-t-il des balises communes à tous les enseignants ? Une déontologie peut-elle être une amorce de réponse à ces différentes questions ? En quoi une déontologie peut-elle aujourd'hui répondre à la complexité croissante du métier d'enseignant ?*

Elle conclut cette analyse en proposant quelques repères, le « contrat » entre l'école et la société repris dans l'article 6 du Décret Missions de 1997, le serment de Socrate[4], un document interne au secteur sur le secret professionnel partagé[5] et la nécessité de replacer la question éthique et déontologique au cœur des pratiques enseignantes.

Les enseignants et les formateurs d'adultes partageraient-ils un même enjeu, celui de l'accès et de la construction du savoir ? Auraient-ils des pratiques professionnelles semblables ? Se reconnaîtraient-ils et seraient-ils reconnus comme exerçant un même métier ?
Au vu des repères déontologiques qui existent que ce soient la proposition du Cgé, de l'APEF[6] ou plus anciennement le code de déontologie de Epsilon[7], on pourrait avancer cette piste.

Ou est-ce deux métiers différents qui s'inscrivent respectivement dans des champs distincts ?
S'il y avait coexistence dans un même champ de la formation, qu'en serait-il de la différenciation des pratiques de formation exercées dans le marchand et le non-marchand ? Parlerait-on de la même chose ? Partagerait-on les mêmes valeurs ? Quelle serait la ligne de démarcation ?

Enfin, en parlant de déontologie, *on peut se demander s'il faut voir là le signe d'une maturité des professions de l'éducation, de la formation et du conseil ou s'il s'agit au contraire de la manifestation d'un phénomène de crise où il s'agirait avant tout de prévenir des abus, d'empêcher des excès et de garantir une qualité pas toujours assurée de nos jours[8].*

Quoi qu'il en soit, l'absence d'un champ professionnel précis fait dire à certains que la formation est un (méta) métier avec une reconnaissance dans certains secteurs (l'aide à la jeunesse, l'Education permanente, l'insertion socioprofessionnelle…). L'exercice du métier de formateur y est en outre balisé par des conventions collectives de travail avec des définitions de fonctions, de barèmes et depuis peu quelques repères déontologiques.

Troisième hypothèse : Ce n'est pas (encore) nécessaire… ni suffisant

Un code de déontologie naît d'une nécessité : faire reconnaître une spécificité et préserver des pratiques professionnelles mises à mal dans des relations de pouvoir ou d'autorité.

A deux moments dans l'histoire récente de certains secteurs, des professionnels ont éprouvé le besoin de se donner quelques repères.

En 2007 : L'APEF[9] demande à des praticiens de la supervision collective de développer une approche commune qui puisse formaliser cette pratique. Une brochure précise les fondements, les modalités et propose quelques repères déontologiques précisant qu'il ne s'agit ni d'une charte éthique, ni d'un code de déontologie. *Un code de déontologie qui vise à réguler les pratiques d'une profession ne peut provenir que d'une association professionnelle reconnue comme légitime. Ce n'est pas le cas aujourd'hui en Belgique francophone.*

En 2008 : Le réseau Art et Santé mène une réflexion sur l'intervention des artistes en milieu d'accueil, d'aide et de soin débouchant sur la rédaction d'un code de déontologie rassurant les in-

tervenants de ces différents milieux sur le fait que l'artiste a réfléchi à sa pratique en faisant reconnaître par ailleurs la profession d'artiste en milieu de soins.

On voit des éléments qui peuvent déclencher une réflexion déontologique : le soin et la relation ; la légitimité et la reconnaissance. Il s'agit bien de dégager *une série de balises sur lesquelles s'appuyer afin d'établir des collaborations positives entre les différents partenaires, dans l'attente d'éventuels développements plus ambitieux dans le futur*.

Ce que permet le questionnement sur la déontologie lors d'une formation

Jusqu'à aujourd'hui, lors d'une formation, nous passons des accords, des formes de pactes, qui permettent de préciser ce qui est acceptable et inacceptable : rappeler que nous ne communiquerons pas les contenus de formation à un commanditaire, préciser à qui appartient la propriété intellectuelle des notes de formation, définir les règles du jeu dans le cadre d'un appel d'offre au vu de ce que nous voulons défendre comme pratiques de formation… Nous réaffirmons quelques notions comme celles de valeurs, de co-responsabilité, de confidentialité nécessaire, de propriété intellectuelle partagée...

Pourquoi serait-il nécessaire de formuler des règles déontologiques qui semblent éthiquement évidentes ? Pour rendre lisible une spécificité ? Pour préserver les conditions minimales à l'exercice de notre métier comme la relation de formation, la confiance, ... ? Quelles seraient les situations où l'éthique ne suffirait pas ?

Quoi qu'il en soit, dans nos pratiques de formation, nous observons que parler de déontologie permet un **questionnement sur le sens de l'action**. Vers où va-t-on ? Vers où veut-on aller dans un contexte social, économique, institutionnel et politique tel qu'il est aujourd'hui ? Un questionnement profondément éthique.

Ce questionnement est partagé, mené à plusieurs. Il permet de **construire du collectif**, une équipe, une association, un réseau, … ; de préciser un positionnement professionnel. Pourquoi je fais ce métier ? Qui je sers et je dessers ?

Explorer un positionnement professionnel nous invite à **décoder les règles du jeu**. Quelles sont les logiques et valeurs fondatrices ? Suis-je en accord ? En rupture ? Sommes-nous en accord ? En rupture ?

Parler de déontologie permet aussi de faire des choix et d'assumer son engagement dans un métier, dans une profession.

Je conclurai par une question qui m'a été posée, dont l'enjeu est de taille, qui dépasse largement le contexte de la formation mais dont on ne pourra pas faire l'économie *en quoi et comment un code de déontologie pourrait nous permettre d'échapper aux dérives de la marchandisation de nos pratiques, aux critères de productivité, de rentabilité, de vente de produits culturels, à la concurrence entre services de formation ?*

1. C'est ainsi que nous pouvons retrouver un comité de vigilance des travailleurs sociaux dans le champ social (www.comitedevigilance.be) ou d'une commission de déontologie dans le secteur de l'aide à la jeunesse (www.deontologie.cfwb.be)
2. La formation et l'emploi dans le champ socio-culturel - Tome 1 : La formation - Vincent de Coorebyter - CESEP/Ministère de la Communauté Française - 1996 - p16-17
3. Le long chemin de la « déontologie » enseignante – Analyse de novembre 2012 par l'équipe politique de Cgé www.changement-egalite.be
4. Le serment de Socrate doit être prononcé par tout jeune diplômé depuis la réforme de la formation initiale en 2001
5. Le secret professionnel et les enseignants – Pistes de gestion à l'intention des centres PMS et à l'intention des enseignants – Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.
6. http://www.apefasbl.org/lapef/actions-et-projets/copy_of_brochuresupervision.pdf
7. www.epsilon.be

Facebook mis en cause par la KUL

par Jean-Luc MANISE
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Dans un rapport d'une soixantaine de pages, le Centre Interdisciplinaire pour la loi et les TIC de la KUL met en cause le numéro 1 mondial des réseaux sociaux, qui ne respecterait encore et toujours pas les normes européennes. Comme d'habitude, Facebook s'en défend. Par delà la partie d'échec en cours entre l'Union Européenne et le géant américain, c'est de la capacité à garantir à l'internaute le contrôle de l'utilisation de ses données qu'il s'agit.

Petit rappel des faits. En janvier dernier, Facebook a adapté ses conditions d'utilisation, ce qui a fait réagir la Commission de la protection de la vie privée belge qui conseillait à l'internaute un maximum de prudence et une configuration minutieuse des paramètres de confidentialité. En parallèle, elle commandait à l'unité de recherche ICRI de la KUL un rapport sur le sujet pour en débattre avec le groupe de travail Article 29 qui planche au niveau européen sur la protection des données à caractère personnel. Selon les chercheurs, Facebook sort des clous. Il n'informe pas suffisamment les utilisateurs sur l'utilisation des données par les annonceurs et les courtiers de données, se cache derrière un langage vague et hypothétique, quand il n'impose pas purement et simplement la clause. « Pour de nombreuses questions touchant aux données », peut-on lire dans le rapport de l'ICRI, les utilisateurs n'ont pas le choix, c'est à prendre ou à laisser ». Donc soit on accepte les conditions, soit on quitte Facebook et ses 1,4 milliards d'amis (potentiels). Certains traitements de ces fameuses données si chères à Facebook (3 milliards d'euros de bénéfices l'année passée) ne sont pas explicites. Ainsi en va-t-il par exemple de l'utilisation des images à des fins de publicité sociale. On ne sait pas vraiment si ce sont uniquement les photos des profils qui sont concernées ou toutes les images déposées sur les pages des membres. Tout comme on ne sait pas ce qui sera fait des données récoltées par les nombreuses sociétés rachetées par Facebook comme WhatsApp ou Instagram.

11 cookies par je t'aime

Or il y a -c'est la stratégie de base de Facebook- une volonté d'accumuler un maximum d'informations, dans un maximum d'endroits, pour les réconcilier dans un profil d'utilisateur de plus en plus complet, qui constituera le fameux graphe social de chaque utilisateur cher à Sukenberg. La façon dont fonctionne le fameux bouton « J'aime », l'icône illustre bien cette stratégie de dissémination et de multiplication des points de capture d'informations sur les goûts des utilisateurs, sur leur comportement, les sujets qui les intéresse, leur humour du jour et si possible de l'instant. Chaque fois que l'utilisateur Facebook se rend sur un site tiers contenant ce « plug in social », Facebook reçoit quelques cookies, 11 précisément. Et selon la règle d'utilisation des cookies de Facebook, celui-ci les collecte par défaut pour l'utiliser à des fins publicitaires. Comment ? David-Julien Rahmil, journaliste pigiste : *Les cookies permettent de connaître l'origine socio-démographique des internautes en fonction du contexte sémantique des pages qu'ils visitent ou bien de déterminer leurs intentions d'achat. Plus le profil est complet, plus il représente une certaine valeur sur les ad exchange, places de marché qui mettent en relation les acheteurs et les vendeurs d'espaces publicitaires autour d'un système d'enchères. Ces dernières se déroulent en quasi temps réel à chaque connexion d'un internaute sur un site comportant de la publicité d'où leur nom de « real time binding ». En moins de vingt millisecondes, l'éditeur du site envoie une requête à la place de marché en lui présentant l'ensemble des informations qu'il détient sur l'internaute en visite ainsi qu'un prix pour l'espace. En fonction du profil, l'ad exchange détermine la publicité qui aura le plus d'impact et l'envoie pour qu'elle s'affiche.*

Du virtuel à la boutique

Mais les cookies ont leur limite que de nouveaux services comme Atlas for Facebook vont permettre de franchir, comme l'explique sur son blogue Erik Johnson, la patron d'Atlas, société accessoirement rachetée par Facebook en 2013. *Les gens sont connectés plus longtemps, sur une plus grande variété de terminaux que jamais auparavant. Cela a un impact considérable sur la façon dont le client va acheter quelque chose, sur Internet ou dans un magasin. Or les technologies de suivi, les cookies, sont limitées et utilisées de façon isolée. Les cookies ne fonctionnent pas sur mobile et rendent difficilement lisible le comportement d'achat d'une personne qui passe par différents applications, terminaux et/ou visites en magasin. La solution viendra de l'identifiant unique qui est attribué à chaque utilisateur de Facebook qui sera transmis par la fonction « Facebook Connect.*

Chaque fois que cet utilisateur va lancer une application utilisant la fonction Facebook connect ou chaque fois qu'un utilisateur est connecté à Facebook, Atlas reçoit un cookie qui va lui permettre de reconnaître et de suivre l'internaute. La régie publicitaire Atlas va plus loin et tente de réconcilier les informations virtuelles avec les visites en magasin de l'internaute, comme l'expliquait François-Xavier Pierrel, responsable des activités Atlas pour Facebook en Europe du Sud lors d'une causerie organisée par l'Electronic business group à propos de la vente de publicité multicanal : *Lorsqu'un consommateur renseigne son adresse e mail en boutique pour un programme de fidélité, on suppose qu'il s'agit de son adresse primaire et donc celle qu'il utilise également sur facebook. Dans ce cas, nous faisons correspondre les deux et comprenons qu'il s'agit du même individu.* C'est ce que Julien-David Rahmil appelle la troisième évolution de la surveillance commerciale : *À partir des fonctions intégrées aux smartphones comme la géolocalisation, la surveillance commerciale s'étend au-delà de la fréquentation de la boutique physique ou du site de e-commerce. Goûts, habitudes, horaires de travail, trajets… toutes les données recueillies sur différentes bases de données vont pouvoir être recoupées afin de définir des profils ultra détaillés.*

A côté de ce cadre public qui place le respect de la vie privée du citoyen au centre du débat, les internautes sont également en capacité d'agir. De plusieurs manières.

Projet de loi pour le droit à l'oubli numérique

Faut-il pour autant se déconnecter ? Tous les utilisateurs, comme l'explique le sociologue Dominique Cardon, ne le souhaitent pas : *En dépit des appels à quitter les réseaux sociaux ou à se déconnecter, les pratiques numériques des internautes n'ont pas été affectées et les utilisateurs continuent à donner des informations et des traces aux enregistreurs du web. Les utilisateurs ne veulent pas faire grève de Facebook ou disparaître du Web, mais par un lent processus d'apprentissage, ils se montrent de plus en plus attentifs et vigilants dans leurs conduites numériques. Les utilisateurs sont à la recherche de compromis négociables entre la liberté de se montrer tels qu'ils le souhaitent, une tolérance méfiante à l'égard des impératifs de sécurité et une vérification plus sourcilleuse que la capture extensive des traces est réellement mise au service de la performance du service rendu.* Le travail de la Commission Belge de la vie privée, celui du groupe de travail européen indépendant l'Article 29, tout comme le projet de loi sur le droit à l'oubli numérique sont autant d'initiatives publiques fortes qui vont dans le bon sens. A côté de ce cadre public qui place le respect de la vie privée du citoyen au centre du débat, les internautes sont également en capacité d'agir. De plusieurs manières. Tout d'abord, en lisant scrupuleusement les conditions d'utilisation des services gratuits auxquels ils souscrivent, et paramétrant soigneusement les règles de confidentialité et en étant attentifs aux flux des données qu'ils émettent, et à ce qui peut en être fait. Une deuxième alternative est de se faire plus discret, en utilisant des outils comme Startpage qui anonymise la recherche ou utiliser la fonction de navigation privée dans le navigateur Firefox. On peut aussi décider d'aller voir ailleurs, avec un réseau social libre comme Framasphere.

Infos

Surveillance commerciale, si c'est gratuit, c'est vous le produit. David-Julien Rahmil :
http://digital-society-forum.orange.com/fr/les-forums/478-surveillance_commerciale__si_cest_gratuit_cest_vous_le_produit

ARTICULATIONS

Articulations est un dossier composé d'interviews, d'analyses contribuant aux débats traversant l'actualité politique, sociale, culturelle et économique. Des points de vue contradictoires d'acteurs ou d'observateurs impliqués de près qui permettent à chacun de se forger ses propres convictions et de se mêler de ces questions qui nous concernent tous.

DANSEZ MAINTENANT !

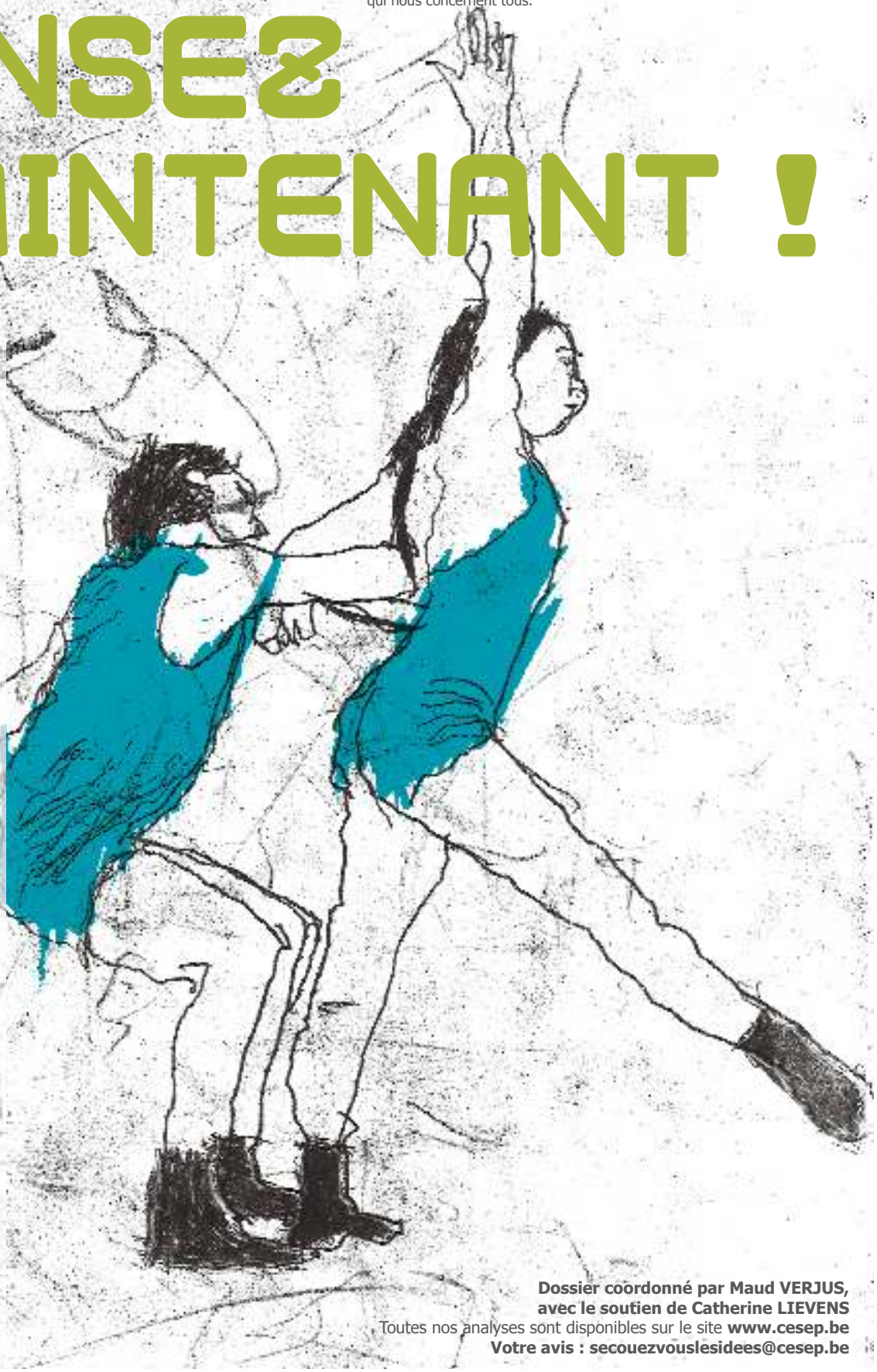

La danse est un exercice physique. Mais aussi un loisir. Un plaisir. Une expression corporelle. Une esthétique, un art... Et si elle était aussi autre chose ? Dans ce dossier, nous explorons l'intuition que la danse peut également être un chemin d'accès à la question politique. Nous choisissons d'envisager cette question à partir d'un point de vue socioculturel, c'est-à-dire : *comment et pourquoi partir aussi de la danse, et donc du mouvement, pour parler de citoyenneté, de pouvoir ou d'espace public ?*

La danse peut être un outil artistique en soutien à une démarche d'Education permanente.

Elle est aussi, en elle-même, une expérience qui permet de vivre, ressentir et explorer ces questions politiques. Pourquoi ne pas prendre le risque de quitter la réflexion cérébrale pour passer par les sens, afin de voir ce que cela nous procure ?

C'est à cette découverte que vous convie ce dossier. Pour cela, nous avons fait place aux acteurs de terrain et aux praticiens passionnés. Ils nous parlent, avec leurs sens, de ce qu'est la danse, pour eux. Laissez-vous faire et comme le dit la Fourmi, *Et bien ! Dansez maintenant*[1].

1. Jean de La Fontaine, Fable de La Cigale et la Fourmi

Dossier coordonné par Maud VERJUS, avec le soutien de Catherine LIEVENS

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

LA DANSE ET L'INSTITUTION

Un corps à corps à têtes renversées

par Mathilde LAROQUE, danseuse et médiatrice culturelle intervenant dans diverses structures, travaillant par ailleurs à Contredanse asbl[1]
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Danseuse depuis mon plus jeune âge, j'ai très vite appris à faire le grand écart, à coordonner mes mouvements et à défier le sens de l'équilibre. Aujourd'hui, j'ai un pied dans la médiation culturelle et l'autre dans la pédagogie, une main dans l'archivage et l'autre dans l'écriture, la tête dans la recherche chorégraphique et les papilles toujours en éveil. Le tout dans un corps souple et multifonctionnel, centré autour de l'art du mouvement.

À travers mes diverses pratiques, je suis souvent confrontée à la question « qu'est-ce que la danse ? ». Je n'en cherche pas une définition définitive, mais je tente de suivre son évolution. Pour Secouez-vous les idées, je souhaite interroger le cadre institutionnel de la danse, là où passe la reconnaissance professionnelle d'un artiste et où différentes démarches chorégraphiques cherchent une place. Dans ce contexte, j'essaye de démystifier ce qu'on appelle « la danse contemporaine » et son caractère « inédit ».

Si on parle de danse, de quoi parle-t-on ?

Il serait illusoire de vouloir définir la danse de façon objective. Ce désir relève de l'impossible, le terme danse est polysémique, pluralité révélatrice de significations très diverses. Mais nous pouvons certainement être d'accord sur le fait suivant : la danse, quels qu'en soient sa forme, ses principes, ses fondements idéologiques ou philosophiques, ses propositions techniques… met en jeu le corps. Joëlle Vellet[2].

Parlons donc du corps. Le corps est la première interface entre soi et le monde. Il semble doté d'un langage unique que même les mots ne sauraient remplacer, bien qu'il ait inspiré des expressions telles que : « prendre ses jambes à son cou », « perdre la tête », « en avoir plein le dos », entre autres. Les danseurs ont démultiplié l'alphabet du corps. À travers la danse, le corps devient plus qu'un langage. Il est pulsation, il est animal, il est chair, il est os, il est souffle, énergie, émotion, mouvement, immobilité… La liste est longue.

La danse est plurielle comme la pluralité des corps, éphémère comme l'éphémérité des corps. La danse est un art sans cesse en mouvement. Pour la saisir dans son éphémérité, la nommer afin qu'elle soit reconnue, une classification et un vocabulaire issus notamment du langage des historiens, des anthropologues, des archivistes, des critiques et des artistes se sont développés : danse africaine, danse latino, danse urbaine, danse de salon, danse contemporaine, danse classique, jazz, danse spirituelle, hip-hop…

Les danses se révèlent dans un contexte artistique, social, géographique, politique, anthropologique et économique. Elles se transmettent, évoluent dans le temps et se reconnaissent par des codes qui forment des groupes d'appartenance. Les danseurs se croisent au long de leur parcours, s'influencent les uns les autres, brisent les frontières et de nouveaux styles apparaissent multipliant sans cesse la définition de la danse et élargissant le paysage chorégraphique. Celui-ci est teinté aujourd'hui de nombreuses couleurs, reflétant différentes démarches artistiques, des plus traditionnelles aux plus innovantes. Mais dans les institutions culturelles, on observe que l'honneur est à la danse contemporaine.

Danse(s) contemporaine(s)

La danse contemporaine est un terme employé en Occident au début des années 80 pour désigner les approches chorégraphiques de jeunes artistes issus d'écoles de danse académique, du théâtre, des arts plastiques, des arts martiaux, et de tout un champ d'études (la philosophie, la littérature, la psychologie, l'histoire de l'art, la biologie…). Chaque proposition artistique, unique et savamment argumentée, avait comme impact de déplacer sans cesse les repères sur la danse. Elle n'hésitait pas à mélanger différentes disciplines, à mettre en scène des corps atypiques et à questionner les codes esthétiques des générations précédentes. Katie Verstockt, historienne de la danse et journaliste, témoigne

des conditions d'émergence de cette nouvelle génération de chorégraphes en Belgique dans les années 80 :
À leurs débuts, ces nouveaux chorégraphes n'avaient pas de scène. Aucun théâtre ne voulait montrer cette danse contemporaine. Le Ministère de la culture et les programmateurs disaient : « ce n'est pas de la danse, ces gens ne savent pas danser ». Alors les artistes ont cherché d'autres lieux, ils squattaient des maisons, des anciennes usines vides. Ils étaient logés dans des locaux avec des fuites quand il pleuvait et ils vivaient sans subsides. Les spectacles étaient donc créés dans des situations très précaires, dans des lieux sans électricité et sans chauffage. (...) C'est là que se sont passées les choses les plus intéressantes.[3]

L'institution a peu à peu reconnu ces démarches comme étant innovantes, lui donnant une place bien ancrée dans le paysage chorégraphique subventionné. Aujourd'hui, elle attend toujours de la danse contemporaine qu'elle soit innovante. Chaque continent, à chaque époque, connaît ses propres révolutions esthétiques remettant en jeu les codes établis. L'histoire de la danse est marquée par plusieurs ruptures entre les générations. De tout temps, les artistes « innovants » ont manifesté le désir de s'émanciper de cadres figeants, opérant ainsi des allers-retours entre l'institution, le milieu alternatif et l'espace public.
Le marché de l'art qui s'est développé ces trente dernières années en Occident, s'intéresse à toujours plus de nouveautés. Il semble finalement avoir instauré le code de l'inédit, celui qui assure une reconnaissance institutionnelle aux artistes. Ce code, inscrit dans la danse contemporaine presque comme une marque déposée, peut lui aussi paraître oppressant à un certain moment et freiner la création.

L'inédit : un rien pour un tout
Pour l'Occident, la valeur esthétique s'articule sur l'individualité, l'artiste se doit d'être sujet d'exception se distinguant de tous les autres par l'origina-ité de son génie, ce dernier est censé tirer tout ce qu'il exprime de son fonds propre et ce qu'il propose dans ses œuvres doit impérativement être frappé du sceau de l'inédit. Christian Béthune[4]

Le philosophe Christian Béthune nous met face à ce que représente la modernité dans nos sociétés compétitives et arrivistes. L'artiste contemporain doit toujours se démarquer pour être reconnu. L'historienne de la danse Laurence Louppe, quant à elle, nous met en garde sur cet aspect banalisé de la création contemporaine *dont le caractère d'inédit risque lui-même, à force d'être réitéré comme tel, de s'effacer.*[5]

Cette mise en avant de l'inédit comme stratégie de communication est-il toujours objectif ? L'inédit fait pression, selon moi, sur le regard du spectateur mais aussi sur la créativité de l'artiste à qui l'institution peut dire « ça a déjà été fait », le classant au rang des oubliés. Comment se détacher de cette pression ? Pour le chimiste, philosophe et économiste français Antoine Laurent de Lavoisier (1743-1794) : *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme.* Pour la danseuse américaine Isadora Duncan (1877-1927) :
L'homme ne peut pas inventer, il peut seulement trouver[6]. Révélée en Europe dans les années 20, cette pionnière de la danse dite « moderne » fait partie des héritages de la danse contemporaine en Occident.

À travers ces deux visions, la danse contemporaine perd son caractère d'inédit, sans pour autant s'abstraire de sa singularité. Elle reste une danse d'auteur, témoin d'une pluralité d'intentions. Même si elle semble hors cadre, ne se reconnaissant pas dans une esthétique particulière, elle n'hésite pas à puiser dans le bagage des danseurs nourris de diverses techniques selon leur parcours (hip-hop, arts-martiaux, techniques de cirque, danse classique, orientale, africaine…). La particularité des esthétiques contemporaines réside dans une approche artistique questionnant le monde d'aujourd'hui à travers des concepts variés qui mettent en jeu le corps et ce qui existe déjà. Dans la création artistique contemporaine, on peut alors considérer l'inédit comme le résultat de l'expression de tout un héritage. Chaque nouveauté donne la possibilité de tirer des ficelles d'un continent à l'autre et d'une époque à l'autre, avant de s'affirmer unique dans un cadre institutionnel.

1. Contredanse asbl, née en 1984 à Bruxelles, a pour mission de soutenir le développement de l'art chorégraphique et préserver la mémoire de la danse par divers biais (un centre de documentation et d'informations, des éditions annuelles, un journal trimestriel, des formations, des colloques). La plupart des références citées dans cet article sont consultables au centre de documentation de Contredanse, 46 rue de Flandre, 1000 Bruxelles. Ouverts les mardis et jeudis de 13h à17h et le vendredi de 10h à 14h. www.contredanse.org
2. Joëlle Vellet, « Les représentations sociales de la danse », Danse : *Le corps en jeu*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992, p93
3. Katie Verstockt, propos que j'ai recueillis pour mon mémoire de recherche *La place des danses dans la société et la nécessité d'une médiation culturelle à double sens*, dans le cadre d'un Master en Médiation culturelle de l'art, Université d'Aix Marseille, 2013.
4. Christian Béthune, « Entre science et tradition cachée », Dossier *improviser*, in Mouvement n°68, mars-avril 2013, p 44
5. Laurence Louppe, *Poétique de la danse contemporaine*, Bruxelles : Contredanse, 2004, p 12
6. Isadora Duncan citée par Jacqueline Robinson, *L'aventure de la danse moderne en France* (1920-1970), Paris : Bougé/Chirion, 1990

LA DANSE CONTEMPORAINE ET LES PUBLICS

Les sens en question

par Mathilde LAROQUE, danseuse et médiatrice culturelle intervenant dans diverses structures, travaillant par ailleurs à Contredanse asbl[1]
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Le caractère insaisissable de la danse, lié notamment à son immatérialité et à ses codes toujours en mouvement, a fait naître bien des discours : témoignages, analyses, critiques, notes d'intention… Les formes sont diverses et émanent de voix d'experts : journalistes, historiens, anthropologues, philosophes, chorégraphes, etc. Tous se sont attelés à inscrire l'art chorégraphique dans le domaine des sciences, constituant de multiples supports documentaires pour la recherche en danse et la préservation de la mémoire chorégraphique.

Les œuvres aujourd'hui portent en elles ces discours. Il suffit de lire les textes de présentation des spectacles dans les programmes des théâtres pour se rendre compte que la danse contemporaine a acquis une dimension intellectuelle forte. Cela lui permet d'exister et d'affirmer qu'elle n'est pas « gratuite » pour ceux qui penseraient que la danse contemporaine est « du n'importe quoi ».

Hormis les difficultés économiques pour franchir les portes des théâtres, il existe réellement un sentiment d'inaccessibilité à la danse contemporaine. Ne serait-il pas impulsé aux yeux des spectateurs par ces discours pré-établis d'experts plutôt que par l'étrangeté des esthétiques ? Comment la danse contemporaine est-elle donnée à voir ? J'interroge ici la notion de réceptivité, de sens et de sensibilité en distinguant deux approches des publics : « la sensibilisation » et « la médiation ». Je me place parfois à contre courant des actions culturelles existantes, soulevant des questions éthiques et politiques sur la relation entre la danse et les publics.[2]

L' (in)accessibilité et la sensibilisation

Pour permettre une certaine accessibilité à la danse contemporaine, des actions de sensibilisation se mettent en place. Ces actions répondent au mot d'ordre de la politique de Démocratisation de La Culture : « l'accès à La Culture pour tous », sous entendu la culture institutionnalisée, celle qui serait jugée indispensable pour notre émancipation sociale. Les publics cibles sont catégorisés : les « non initiés », le « non public », les « publics fragilisés », le « public scolaire». Reste le « public averti », qui paraît le moins visé…

La salle de théâtre prend ici l'allure d'un lieu incontournable qui veille à nous élever à un rang social supérieur : *Derrière l'idée de démocratisation culturelle, on cherche à amener les grandes œuvres à un plus large public considérant qu'elles contiennent quelque chose de fondamental pour la vie des gens. (…) La dérive possible, c'est de positionner nos valeurs au-dessus de celles des autres*[3], d'après l'auteur et médiateur culturel Serge Saada qui est aussi acteur et professeur. Celui-ci nous laisse entendre qu'en voulant rapprocher les publics de « La Culture », cette politique risque de créer plus de clivages.

La sensibilisation, en termes de démocratisation de la culture, vise à faciliter la lecture d'un spectacle ou à familiariser un public à une forme esthétique moins

connue. Les théâtres proposent des cahiers pédagogiques, des introductions avant le spectacle, des rencontres avec l'artiste après le spectacle… Il semble y avoir une nécessité de créer des ponts. Dans le cas de spectacles à destination des écoles, les artistes sont parfois sollicités pour transmettre aux élèves quelques fondements de leur chorégraphie et de leur processus de création. Le projet artistique se transforme en un projet socio-éducatif qui marque une volonté « d'éveiller » l'élève à un certain langage pour qu'il le comprenne, l'aime, mieux.

Ces actions me laissent croire que pour accéder au sens d'un spectacle, il faut non seulement être initié à des clés de lecture mais aussi à une pratique de danse. Je souhaite remettre en question ces approches en me penchant davantage sur la notion de réceptivité de la danse. Par où passe le sens ?

La réceptivité de la danse : d'un sens à l'autre, d'un corps à l'autre

La danse met en jeu le corps, celui du danseur mais pas seulement le sien. Elle interroge aussi le corps du spectateur en s'adressant directement à son sens kinesthésique, c'est-à-dire le sens du mouvement. Ce dernier développe notre aptitude à évoluer en toute sécurité dans un espace : sentir nos appuis, trouver notre équilibre, notre orientation, éviter les obstacles. En résumé, savoir sur quel pied danser !

La réceptivité de la danse par le sens kinesthésique, permet d'échapper à une certaine narration du spectacle et aux concepts intellectuels. Ainsi, le chorégraphe Alvin Nikolaïs a développé dans les années 50 une danse abstraite qui marque une opposition avec la danse « expressionniste » où chaque geste était censé traduire une émotion. Il dit : (…) *au moment de sa création, le sens du geste n'est apparent qu'au danseur, puis, grâce au sens kinesthésique qui crée un rapport de sympathie corporelle entre le danseur et les spectateurs, ce dernier en saisit le sens qui demeure cependant abstrait.*[4]

Dans l'abstraction, il n'y a « rien à comprendre », la danse n'est pas littérale, elle ne raconte pas d'histoire. Il s'agit plutôt de percevoir, à travers le corps du danseur, ce que le mouvement provoque en nous. À ce niveau, je remarque que beaucoup de jeunes enfants sont très réceptifs à la danse. S'exprimant eux-mêmes par le langage du corps et avec un sens kinesthésique en pleine expansion, leur capacité à percevoir et ressentir le mouvement, le plus infime soit-il, est très grande. Ils n'ont pas besoin qu'on leur explique la danse pour la comprendre, dans le sens de « prendre avec soi » (du latin cum, « avec » et prehendere, « prendre »). Parmi les différents types d'intelligences reconnues, ils mettent en jeu ce qu'on appelle l'intelligence perceptive et émotionnelle, celle qui nous donne la capacité de nous ouvrir et nous adapter à notre environnement.

Notons qu'au cours des années 90 en Italie, des recherches en neurologie ont identifié des *neurones miroirs*, encore appelés les *neurones empathiques*. Ils nous permettent de comprendre une action, que l'on voit, que l'on entend ou même que l'on imagine, sans avoir besoin de raisonner. Ils nous mettent directement en empathie avec autrui même si nous n'avons jamais fait l'expérience physique de l'action en question.

Par ailleurs, le philosophe Jacques Rancière parle du rapport d'identification à l'œuvre[5]. Le spectateur peut se reconnaître à travers un mouvement, une humeur, un rythme, une couleur qui se dégage de la scène et se sentir plus ou moins concerné par le spectacle. En fonction de notre sensibilité, on peut comprendre pourquoi certaines esthétiques nous atteignent directement et d'autres « ne nous parlent pas ». Mais la communication ne s'arrête pas là. Pour Jacques Rancière, le sens d'une œuvre se construit entre l'imaginaire du spectateur et l'imaginaire de l'artiste.

Partant du postulat que la danse s'adresse à notre sens kinesthésique et à notre imaginaire, rassurons-nous en tant que spectateur de ne pas manquer de clés de lecture. Intéressons-nous à tisser une large toile du sensible en mettant en jeu notre intelligence perceptive et émotionnelle, celle qui nous relie au monde.

L'accès au sensible et la médiation culturelle

Interrogeons le sensible à partir de nos perceptions, notre sens kinesthésique, nos expériences, pas seulement artistiques mais aussi celles du quotidien. Dans l'acte de regarder une peinture, un film, un spectacle ou un paysage, nous ouvrons des sphères intimes qui nous renvoient directement à ce qui nous constitue en tant qu'être humain. Je peux aimer ou ne pas aimer. L'enjeu, me semble-t-il, réside plutôt dans le fait de comprendre ce que l'objet artistique active en moi : des images, des souvenirs, des envies, des questions, des blocages, des sensations corporelles, des émotions...
On se trouve parfois dans des processus inconscients. La sensibilisation viserait alors à rendre conscient notre processus d'accès au sensible plutôt que de donner du sens à une démarche artistique. *Si tu donnes un poisson à quelqu'un qui a faim, il mangera une fois. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toute sa vie*, selon le proverbe africain. Il s'agit d'exercer l'autonomisation du spectateur et de le rendre acteur du sens du spectacle.

Mais plus qu'une sensibilisation, la danse comme les autres arts, nécessite des espaces de réappropriation : *La plupart des civilisations, spontanément, ontologiquement ont senti le besoin de créer les conditions d'un partage de valeurs, de représentations, de symboliques, etc. Et on se rend compte, si on pousse un peu cette idée, qu'il ne faut pas laisser les œuvres parler toutes seules, ne pas les laisser parler uniquement à travers le discours des initiés ou celui des médias d'ailleurs*, selon Serge Saada[6].

Dans cette vision que je partage, les actions de médiation culturelle jouent le rôle de rassemblement et veillent à ce que chacun soit source d'enrichissement pour l'autre. Une telle approche des publics suit la politique de Démocratie culturelle, née dans le courant de l'éducation populaire et qui prône « les cultures avec tous ». Elle cherche à décloisonner les regards. Ainsi, le discours sur l'art n'émane plus d'une seule voix. Chacun devient actif et autonome en se détachant d'un savoir qu'on aurait jugé nécessaire pour avoir accès à une œuvre. La rue, la maison, le métro sont considérés comme des espaces d'expressions culturelles et de fabrication de connaissances aussi légitimes que les théâtres. Le manque de culture n'a pas lieu d'être. Mais cela n'enlève pas le fait que chacun puisse avoir son cadre de références, ses préjugés et ses représentations sur la danse. La médiation culturelle, comme je la conçois, permettra à chacun de déplacer son regard en le confrontant à celui des autres.

Il s'agit plutôt de percevoir, à travers le corps du danseur, ce que le mouvement provoque en nous.

Des bribes d'une pratique en évolution

Mes actions de médiation s'adressent souvent à des classes qui sont en demande. Dans ce contexte scolaire, j'invite les enseignants à participer au même titre que les élèves, chacun se laissant surprendre par les autres, et moi la première. Je développe des dispositifs interactifs mêlant écriture, mouvement, paroles, et traces de danse (vidéos, photos, dessins, citations…) puisées dans le centre de documentation de Contredanse où je travaille en partie. Je m'intéresse à créer un dialogue entre les archives et les représentations individuelles de la danse. Je confronte ainsi le passé avec le présent : *souviens toi d'où tu viens, tu sauras où tu vas* selon le proverbe africain. Dans cette démarche, plutôt que de viser la réappropriation d'un spectacle, je tente d'ouvrir le champ de vision sur la danse en général. Nous parlons donc des danses et des cultures. Chacun part de ses expériences, ses perceptions, ses connaissances et les réactualise dans les échanges. Je ne me place pas comme celle qui sait, même si je peux aussi partager mes connaissances. Je veille plutôt à faire circuler la parole et à rendre visibles les liens qui existent d'un cadre de références à un autre. Cet atelier propose aux élèves des pistes pour poursuivre la réflexion et construit une vision élargie de la danse qui s'ancre dans une histoire collective.

J'interviens par ailleurs dans d'autres contextes et chaque public me donne l'occasion de faire évoluer mes dispositifs. De plus en plus dans les échanges, j'invite chacun à se tourner vers son sens kinesthésique, même si je présente ces ateliers de médiation comme des espaces de paroles. Favoriser l'engagement et la conscience du corps ainsi que la libre expression de sensibilités singulières, est pour moi une façon d'affirmer la place universelle que la danse a toujours eue.

1. Contredanse asbl, née en 1984 à Bruxelles, a pour mission de soutenir le développement de l'art chorégraphique et préserver la mémoire de la danse par divers biais (un centre de documentation et d'informations, des éditions annuelles, un journal trimestriel, des formations, des colloques). La plupart des références citées dans cet article sont consultables au centre de documentation de Contredanse, 46 rue de Flandre, 1000 Bruxelles. Ouvert les mardis et jeudis de 13h à17h et le vendredi de 10h à 14h. www.contredanse.org
2. Cette réflexion, issue notamment de mes expériences et de mes recherches, a émergé lors de mon passage au Centre Chorégraphique National de Montpellier en tant que stagiaire de la formation professionnelle d'artiste interprète chorégraphique en 2003. Je l'ai développée ensuite au Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (2006-2008) suivant la formation d'Agent de développement et de médiation interculturelle. En 2013, j'en ai réalisé un mémoire intitulé « La place des danses dans la société et la nécessité d'une médiation culturelle à double sens », dans le cadre d'un Master en Médiation culturelle de l'art à l'Université d'Aix-Marseille. Au fil des rencontres je poursuis cette réflexion en liant pratique et théorie. Pour Secouez-vous les idées, j'en donne quelques pistes.
3. Serge Saada interviewé par Mathilde Laroque dans le dossier *La médiation culturelle, un espace de partage*, in NDD l'actualité de la danse n°57, printemps 2013, p21. Voir aussi de ce même auteur, Serge SAADA, le livre « Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur », Toulouse : éditions de L'attribut, 2011
4. Alvin Nikolaïs, cité par Sylvie Crémézi dans « *La signature de la danse contemporaine* », Paris : Chirion, 2002, p 13
5. Voir Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, Paris : La fabrique, 2008
6. Serge Saada, interviewé par Mathilde Laroque, *La médiation culturelle, un espace de partage*, in NDD l'actualité de la danse n°57, printemps 2013, p 22

METTEZ-VOUS LA TÊTE EN BAS...

L'atelier de danse comme chemin d'accès au politique

Récit d'expérience par Catherine LIEVENS, chargée de projets d'éducation permanente au centre culturel Cité Culture, danseuse, artiste-animatrice et fondatrice de l'asbl Zazimut.
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Ma posture hybride d'anthropologue, danseuse, chargée de projets en Education permanente ainsi que mon désir de donner plus de place au corps dans la construction de notre société trouvent très certainement leur origine dans un inconfort : celui d'avoir été considérée comme un être fragmenté depuis mon entrée dans la vie en société. Les journées entières passées assise sur les bancs d'écoles, d'université ou de nombreuses autres formations ont créé en moi un sentiment d'injustice et d'aberration. *Pourquoi me couper d'une part de moi, d'une part de mon rapport au monde ?*

Toute personne est son corps

Lorsqu'il s'agit de prendre une place et de jouer un rôle dans la société, c'est l'être tout entier qui est concerné. Le corps est pourtant bien souvent oublié, négligé et rabaissé dans notre société contemporaine, au profit de la sacro-sainte réflexion intellectuelle.

Aujourd'hui, en parfait accord avec l'idée que *l'individu constitue un tout qui ne peut être divisé en facteurs intellectuels, moteurs et sociaux car ces facettes sont toutes étroitement liées*[1], je suis intimement convaincue que l'Education permanente a tout à gagner à se tourner vers les pratiques du corps en mouvement, dans sa quête de développement de citoyenneté active.

C'est à partir de mon expérience personnelle que je souhaite mettre en lumière l'intérêt d' « animer » le corps pour favoriser le chemin d'accès au « politique ». Politique, au sens de « l'organisation de la cité », comme diraient mes collègues Bagiciens du Cesep. Ce qui n'est autre, pour ma part, que l'organisation des êtres de corps et d'esprit.

D'expérience en expérience

J'ai commencé la danse classique à l'âge de 7 ans : je me considérais plutôt comme nulle et disgracieuse, jusqu'à l'âge de 14 ans. J'y ai appris la discipline et l'injustice liée au corps. Grande et pas spécialement svelte, je ne collais pas à l'image du petit rat de l'opéra. Le défi : trouver sa place quand même. Les années passent, mon corps change, ma conscience du mouvement évolue et ma place au sein des autres élèves aussi. De nombreuses questions naissaient en moi sur le droit à la différence. En effet, la suprématie des corps élancés et sveltes ne m'offrait que peu de chance dans le milieu. Mais aussi, la quête du même geste et la volonté de se mouler dans la forme proposée me laissaient également perplexe quant à la possibilité de m'y épanouir pleinement.

Quelques années plus tard, je découvre les danses africaines. Un peu coincée des hanches au début, il ne m'a pas fallu longtemps pour me laisser emporter par ces énergies de terre et de feu qui m'avaient tant manqué dans la danse classique. C'est au même moment que je commence mes études d'anthropologie et mes voyages en Afrique. Je découvre alors un autre rapport à la danse : des danses collectives dans l'espace public, ayant un rôle social spécifique. Je commence également à soupçonner un autre lien entre le corps et la société. *Quels liens existent-ils entre la place que l'on donne au corps et le système politique? Quel est l'impact de l'environnement sur les corps ? Comment les vécus corporels façonnent-ils les visions du monde ? Quels ont été les processus d'émergence de ces danses si différentes dans le monde entier ? Que nous racontent-elles sur les organisations sociales au sein desquelles elles prennent vie ?*

Au fil d'expériences et de découvertes diverses, ma curiosité me rapproche peu à peu de la danse contemporaine. Je découvre, à 24 ans, l'Axis syllabus[2] qui invite à comprendre comment fonctionne le corps en mouvement dans son environnement, c'est-à-dire

Je suis convaincue que l'écoute et la créativité corporelle sont un moyen efficace de questionner et d'agir sur le vivre ensemble.

sur terre. On y étudie l'anatomie et les différents principes physiques auxquels nous sommes soumis, telles que la loi de la gravitation, l'inertie, les forces centripète, centrifuge, etc. Cette pratique m'amène à ressentir le point commun qui relie tous les êtres humains : nous sommes un corps soumis aux mêmes besoins primaires et aux pressions de notre environnement. Défi numéro un pour nous tous : se tenir debout, résister contre la force de gravité.

C'est aussi lors des cours, stages et ateliers de danse contemporaine que j'expérimente le groupe d'une manière physique et consciente. *Comment se partager un espace sans règles préétablies ? Comment gérer les différents rythmes d'apprentissage ? Comment se relier sur un même rythme entre petits et grands alors que nos corps ne demandent pas les mêmes amplitudes ?* Je découvre ici la possibilité de laisser la place à l'expression de chacun et à la complémentarité des corps. Je goûte aussi différentes approches pédagogiques : certaines cherchant à faire émerger le mouvement de son propre espace intérieur, en prenant le temps nécessaire à l'écoute de soi, d'autres proposant de créer son mouvement en pleine conscience de l'environnement extérieur. La plupart se situant à la croisée de ces deux propositions mais toutes étant profondément différentes et véhiculant leur vision sur le « comment être ensemble ». Chaque approche dévoile sa façon d'être au monde et vient ouvrir quelque chose de différent en moi. Ce que je ne connaissais pas, sur les bancs d'école.

L'improvisation par exemple, dont l'esprit *consiste à se mettre dans un état de disponibilité et d'écoute*[3] dans l'instant et sans forme préétablie, bouleverse totalement le rapport à l'autre et à l'environnement. Pas de forme ni de technique corporelle imposée, parfois la mise en place de certaines contraintes pour laisser émerger le jeu, les mouvements et les états d'être spontanés. Cette pratique m'a beaucoup questionnée sur la place de l'individu et le libre arbitre. Au début, c'était très difficile de ne pas chercher à entrer dans une forme corporelle qui m'était donnée de l'extérieur et que je pouvais visualiser d'avance. Je n'avais pas l'habitude de laisser « émerger » ce qui venait de moi et de le sentir comme légitime. Cela donne à l'individu la responsabilité d'exprimer sa propre perception et non de se conformer à un langage imposé. Ces expériences m'ont ouvert la possibilité de créer des codes de communication entre deux ou plusieurs personnes dans l'instant, de fonctionner ensemble sans avoir un objectif prédéfini. L'improvisation suggère alors une pratique du mouvement déhiérarchisée et non planifiée. *Les danseurs ne visent pas à atteindre des résultats spécifiques mais à s'adapter au caractère changeant de la réalité physique par la posture et l'énergie appropriées.*[4] Dans ces conditions, toute personne devient un partenaire de jeu intéressant car il réveille de nouvelles formes et de nouvelles perspectives.

Au fil de ces expériences, je m'émerveille du pouvoir de la créativité et de la puissance de l'intelligence collective. *Comment un ensemble de danseurs, sans concertation préalable, fait naître une danse qui prend sens dans l'instant? Comment éveillent-ils tous leurs sens pour se laisser traverser par quelque chose qui semble les dépasser individuellement ? Comment se fait-il que telle ou telle personne me mette en mouvement de telle manière ? Qu'est-ce qui change dans la dynamique de groupe lorsque nous passons de 5 à 10 danseurs ou de 10 à 50 ? Comment je me laisse impacter par le groupe ? Comment mon langage personnel prend sens dans une création collective ? Comment avoir conscience de ce qui se passe tout autour de moi tout en restant connectée à ce que je ressens ? Quel est le propos qui est entrain de se construire ? Comment l'enrichir ou lui faire prendre une autre direction ?*

Propositions dansées à caractère d'interrogation politique

Ces années d'expériences en tant qu'élève, participante et public dans le milieu de la danse ont développé en moi un rapport au corps en mouvement comme un élève qui écoute un sage qui lui partage les mystères de la vie. Je suis convaincue que l'écoute et la créativité corporelle sont un moyen efficace de questionner et d'agir sur le vivre ensemble.

Je souhaite partager ici l'expérience du Collectif en Transit[5] et du corps dans l'espace urbain car il est un bon exemple d'expérience corporelle qui permet de prendre conscience des espaces publics et de prendre sa place de citoyens en questionnant l'organisation de la ville.
A travers différentes propositions artistiques et d'ateliers, nous avons exploré et ressenti la ville différemment. Lors de ces expériences, j'ai pris conscience qu'un vécu créatif et corporel dans la ville change

profondément notre rapport à celle-ci. J'ai physiquement réalisé l'impact des choix urbanistiques sur la vie quotidienne des habitants urbains. Le plus symbolique est peut-être la question des bancs publics et le peu d'espaces de convivialité sans devoir consommer. Je pourrais vous parler aussi des frontières invisibles, des territoires genrés ou des éléments créateurs de sentiments d'insécurité… Un fait interpellant est que la plupart des personnes ayant pris part aux ateliers participatifs nous affirment se sentir beaucoup plus à l'aise dans la ville et moins en insécurité dans certains endroits. Tout cela amène à se demander *Qui fait la ville ? Et comment ? Quelle adéquation entre les politiques urbanistiques trop souvent politiciennes et l'impact sur les habitants d'un quartier ? Cela ouvre également des pistes sur Comment sentir la ville ? Comment travailler le sentiment d'insécurité ou encore le droit à la ville…*

Pour terminer, voici un exemple concret d'atelier qui permet de comprendre, de manière concrète, comment nous pouvons, à partir du corps en mouvement, aborder des thématiques s'inscrivant clairement dans le chemin d'accès au politique. Dans le cadre d'ateliers de préparation pour une performance participative dénommée « Invasion dansée de la Cité Modèle » avec le Collectif en Transit, nous avons travaillé sur la notion de « se suivre » ou plus précisément sur le « flocking[6] » qui est le mode de déplacement des oiseaux. L'objectif est de se déplacer en groupe comme un seul corps se dirigeant dans la même direction en effectuant les mêmes gestes. Les consignes sont relativement simples : tout le monde fait les mêmes mouvements et pour ce faire, on suit la personne qu'on voit devant nous. Si je ne vois personne devant moi, c'est qu'on me suit et c'est donc à moi de proposer un mouvement, je deviens le leader. Lorsque l'on change de direction en pivotant sur soi, les perspectives de tous changent et c'est une autre personne qui devient leader.

Lors de ces ateliers nous réalisons toutes les compétences nécessaires pour pouvoir fonctionner ensemble. Je dois pouvoir coordonner mon propre corps, être conscient de ce qui se passe tout autour de moi et surtout avoir la conscience de la collectivité. C'est un excellent moyen de travailler les notions de « je » et « nous ». *A partir de quand arrivons-nous à constituer un « nous » et pas seulement l'addition de « je » contraints ? Comment prendre le leadership du groupe tout en nourrissant le projet collectif ?*
Il est très intéressant de noter de ce coté que dans tous les ateliers que nous avons menés, avec des enfants et des adultes, dans un premier temps, l'accès au pouvoir fait oublier le groupe. Pour la plupart des participants, la première fois qu'il prennent le leadership (car le leader précédent a pivoté sur lui même, changeant donc les angles de vue de chacun et donc la personne à suivre), ils font fi de ce qui a été vécu avant et proposent des mouvements tout-à-fait distincts, provoquant une rupture dans l'ensemble mais également dans le vécu de chacun des individus du groupe.

De nombreuses étapes conscientes sont alors nécessaires pour que chacun s'interroge sur sa place dans le groupe et sur les besoins pour construire un « nous » cohérent. En effet, certaines personnes désirent toujours rester leader ; d'autres restent tout au long des expériences au centre du groupe sans jamais accéder à la prise de décision et l'expression de soi qu'implique la place du leader. Il y a aussi les situations où les mouvements du leader sont tellement rapides et illisibles qu'il est impossible au groupe de suivre…. Chaque expérience vécue devient l'opportunité de se questionner sur les modalités du fonctionnement collectif. *Mon attitude amène-t-elle à faire évoluer le projet commun ? Réussissons-nous à valoriser les richesses de chacun ? Peut-on fonctionner sans but pré-établi ? Sinon, comment peut-il émerger dans l'expérience ?*

Toutes ces expériences me permettent d'affirmer que les ateliers de danse peuvent être des chemins d'accès au politique. En alternant des temps de pratique corporelle et de discussions, ils permettent de créer des expériences questionnant notre vivre ensemble et inspirent de nouvelles perspectives. Ils amènent à investiguer dans l'instant du vécu la force de la créativité, de l'intelligence collective et de la juste communication grâce au développement de la connaissance de soi, de l'écoute, de l'état de disponibilité et de la conscience de l'environnement dans lequel nous évoluons. Les ateliers redonnent de la place au moment présent et au spontané sans rester coincé dans le modèle du « projet ». Ils représentent à ce titre de réels outils d'investigation et de changement des réalités sociales et politiques.

Mettez-vous la tête en bas…
… vous verrez comme le monde est différent !

1. *Le corps pensant*, Mabel Todd, Contredanse, Bruxelles, 2012. p 41
2. www.axissyllabus.org
3. A*pproche philosophique du geste dansé: de l'improvisation à la performance*, Anne Boissière, Catherine Kintzler, Presses Univ. Septentrion, 2006, p.163
4. Steve Paxton, in Contact Quarterly, vol IV, no 2
5. Collectif de 6 danseuses créé en 2009 avec le désir d'explorer la ville à partir de la danse. Il développe le concept de "Balade dansée" qui emmène le public le long d'un parcours dans une zone de la ville entre un point A et un point B. Cette balade est ponctuée de temps où il est observateur et de moments où il a l'occasion de participer corporellement. Il devient témoin de ce qui s'acte autant avec les danseuses qu'avec les M. et Mme Tout le Monde faisant partie intégrante de l'environnement. Le spectateur définit alors son rôle entre observer, réagir, ressentir, danser, participer, être actif ou passif.
6. "To flock" est un terme anglais qui désigne le déplacement de groupes d'oiseaux et qui a été repris dans le milieu de la danse contemporaine pour évoquer ce mode de déplacement collectif.

DANSE ET INSTANCES : Quels choix ?

Interview de Charles-Yvon GERARD, directeur du Service de la danse à la Fédération Wallonie-Bruxelles
Intervieuws écrites de Claudine LISON, Présidente du Conseil de l'Art de la Danse
Intervieuw écrite de Conchita FERNANDEZ DEL CAMPO, membre du Conseil de l'Art et de la Danse
par Catherine LIEVENS et Maud VERJUS
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Interview écrite de Charles-Yvon GERARD, directeur du Service de la danse à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Qu'est-ce que le Service de la danse ?

Le Service de la danse est principalement une petite équipe administrative au service des compagnies, soit établies depuis un certain nombre d'années soit en gestation, principalement pour leur permettre d'obtenir des subventions publiques pour « créer » et « fonctionner ».

En dehors du soutien financier, y a-t-il un autre type de soutien proposé ?

Pas vraiment. On essaie de rendre service, renseigner, relayer et répercuter quand nous recevons des appels à projets ou autres. Le Service de la danse a pour mission, principalement, de donner un avis d'analyse de dossiers, du point de vue technique ou administratif : voir si en termes budgétaires c'est tenable et voir si les conditions exigées sont remplies. Le Service n'a pas pour mission de donner un avis artistique, qui est la mission principale de Conseil de l'Art de la danse (CAD). Nous faisons en sorte que les candidats soient bien informés des conditions minimales. Pour les conseils, on doit se limiter. Je suis à l'administration, je ne fais pas d'accompagnement.

Quand on parle du Service de la danse, s'agit-il exclusivement de danse contemporaine ? Comment se définit-elle ?

Je n'ai pas de lexique qui me dit ce qu'est la danse contemporaine. Je peux dire que ce n'est pas du « classique ». Nous ne sommes pas dans de la reproduction d'une technique. La danse contemporaine est de la danse de création. Elle n'est pas codifiée comme la danse classique ou même le jazz, le tango ou la danse africaine. Elle peut être, par contre, inspirée par tout ça. Elle doit toucher l'imagination des gens, les toucher quelque part. Elle doit être polysémique.

Je pense que la danse est très exigeante pour le praticien. La danse n'a pas un public très large, notamment parce qu'elle est aussi exigeante pour lui. Petit à petit, il y a une petite porte qui s'ouvre vers « comment peut-on approcher le public ? ».

Quel est le décret qui régit la danse ?

C'est celui qui régit aussi les « arts de la scène ». Avec des spécificités, simplement au niveau de l'instance de la danse : le Conseil de l'Art de la Danse.

Pourriez-vous expliquer les différents types de subsides qui concernent la danse ?

Les contrats-programmes sont octroyés à des compagnies qui développent un travail sur le long terme, avec une structuration de compagnie : bureau administratif, etc. et un rythme de créations qui est régulier avec un répertoire. Les contrats-programmes sont signés pour une durée de cinq ans. Il s'agit de Thierry Smits, Michèle Noiret, Mossoux Bonté et Contredanse qui est une institution qui doit être au service du monde de la danse en termes de recherches et de compilations. Il y a aussi un autre soutien récurrent, que sont les conventions. Elles sont signées pour une durée de deux à quatre ans. Il s'agit aussi d'un soutien structurel mais de moindre importance. La différence est en termes de volume d'activités et de personnel engagé. Les conventions peuvent demander des « aides au projet ». Tout dossier ou toutes demandes déposés à l'administration sont analysés par le Conseil de la danse, qui remet un avis à la Ministre.

Pour les aides au projet, il faut être reconnu et avoir présenté un spectacle précédent, dans un lieu culturel. A partir de ça, vous pouvez déposer un dossier et demander une subvention.

Mise à part les critères techniques, c'est donc le Conseil de la danse qui est compétent pour les autres critères ?

Le Conseil apporte aussi un avis artistique. Le Conseil a le droit d'être subjectif ! C'est sa mission ! On lui demande d'argumenter sa subjectivité. Le principal critère, c'est l'originalité. Pour moi, la légitimité de l'avis naît de la diversité des points de vue exprimés autour de la table et de la liberté qu'a chacun d'exprimer son point de vue et sa vision. C'est cette synthèse qui devrait être représentative de toutes les esthétiques et de toutes les sensibilités. La légitimité vient du nombre et des procédures qui sont mises en place pour que chacun puisse s'exprimer en toute liberté.

Comment devient-on membre du Conseil de l'Art de la danse ?

Nous émettons un appel public à candidature. Mais soyons clair, il y a peu de candidats. On essaie que les différentes tendances s'y retrouvent, c'est important. J'essaie de faire en sorte que les gens soient impliqués. Nous recevons des dossiers de créations, avec des univers différents dans lesquels il faut plonger et se laisser imprégner. Vous devez donner votre avis et sanctionner puisque ça débouche sur l'octroi ou non d'une subvention. La plupart du temps, même si c'est une commission consultative pour éclairer la décision de la Ministre, elle suit généralement l'avis de la Commission. Donc, la Commission a un grand pouvoir. C'est très impliquant. C'est également nous qui organisons la répartition du budget, il n'y a jamais eu d'injonction de la part de la Ministre. En plus de donner un avis artistique, il faut que ça tienne dans l'enveloppe.

Comment les décisions se prennent-elles au Conseil ?

Tout le monde lit tous les dossiers et souvent, le consensus se dégage. Quand il n'y a pas consensus, il y a un peu plus d'affrontement. Généralement, c'est une discussion. Je trouve que ça fonctionne bien quand les membres ne sont pas individuellement complètement satisfaits du résultat des délibérations. Ça veut dire qu'il y a eu une régulation entre les différentes tendances.
On évite le vote parce qu'il peut amener à une domination d'un courant ou d'une esthétique, alors qu'au consensus, on est obligé de céder des choses. On « cède » comme on « s'aide ». La plupart des membres sont très impliqués et amoureux : c'est leur vie, leur domaine.

Interview écrite de Claudine LISON, Présidente du Conseil de l'Art de la Danse

En quoi consiste votre rôle de Présidente du Conseil de l'Art de la Danse ?

En préalable, il me semble opportun de rappeler les missions du CAD, définis par le Décret-cadre du 10 avril 2003[1], le Décret du 10 avril 2003 relatif aux instances d'avis[2], leurs arrêtés et son ROI[3]. En tant qu'instance d'avis auprès du Ministre de tutelle, il incombe au CAD de remettre des avis et propositions financières sur l'ensemble des dossiers déposés par le secteur chorégraphique professionnel. Sur les demandes d'aides ponctuelles de toutes natures : aides aux projets de créations, bourses de recherche, aides à la reprise, aides aux festivals et manifestations, aides à des associations de promotion. Mais aussi sur les demandes d'aides structurelles : aides au développement, conventions et contrats-programmes. L'éventail est complet, on le constate.
Il doit remettre aussi des avis d'opportunité sur les avant -projets de décrets ou arrêtés relatifs à la danse. Il lui appartient en outre, de formuler d'initiative ou à la demande, des recommandations sur la politique à développer.
En tant que Présidente, mon rôle consiste à préparer les réunions du CAD en lien avec le Service de la danse et leur suivi au niveau des PV et Rapports annuels. Il consiste, bien entendu, à diriger les travaux et les délibérations, à formuler les points de décisions et résultats, dans le respect de la déontologie et du ROI.
Ce rôle entraîne pas mal de travail en amont et en aval des réunions, suppose le visionnement des créations et gagne à s'appuyer sur une connaissance éprouvée des parcours des chorégraphes de la FWB, pour profiler chantiers et prospectives utiles au développement du secteur.

A quoi êtes-vous particulièrement attentive ?

Équité, libre examen, consensus, pluralisme sont des valeurs inspirantes.
Je vise à privilégier des analyses approfondies sur les aspects artistiques, rigoureuses sur les montages financiers et leur conformité aux critères du Vade-mecum. Je veille à organiser les débats et la libre expression des avis dans leur diversité et complémentarité.

ité. Ceci constitue un gage d'essai d'objectivation des avis des 12 membres, experts porteurs de leurs angles d'appréciation, liés à leurs pratiques professionnelles, leurs générations et subjectivités respectives et à favoriser ainsi l'émergence de consensus. Le CAD vient d'achever un gros chantier : la révision du Vade-mecum qui précise les conditions d'octroi des aides ponctuelles, travail mené en fructueuse concertation avec la RAC[4]. Il poursuit ses prospectives sur la Danse Jeunes Publics, sur le problème de la diffusion de la danse en FWB. Il a relancé son plaidoyer pour une augmentation significative du budget de la Danse, à la mesure des constats d'une nouvelle efflorescence et des statistiques sur l'accroissement du nombre de dossiers.

Quelle danse souhaitez-vous voir se développer en FWB ?

Une danse contemporaine qui continue à être un vivier de créations originales, éclectiques, menées par des artistes venus du monde entier à Bruxelles, qui bouscule les conformismes et les impostures. Qui veille aussi, dans ses multiples expressions, à apporter à ses publics : visions du monde, beautés, émotions et plaisirs.

1. Décret-cadre relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la scène du 10 avril 2003
2. Décret relatif au fonctionnement des instances d'avis œuvrant dans le secteur culturel du 10 avril 2003
3. Règlement d'ordre intérieur du Conseil de l'Art de la Danse
4. Réunion des auteurs chorégraphes de la FWB

Interview écrite de Conchita FERNANDEZ DEL CAMPO, membre du Conseil de l'Art de la Danse

En quoi consiste votre rôle en tant que membre du Conseil des arts de la danse ?

Dans l'idéal, mon rôle serait d'apporter un regard nourri, inspiré, porteur, sur les différents dossiers et questions soumis à ce Conseil. Ce serait d'apporter un point de vue pertinent ou impertinent d'ailleurs, sur les questions que l'on s'y pose.
Dans la réalité, je suis souvent frustrée par les difficultés à nourrir ce regard, à rester connectée à l'actualité de la création et des projets en cours ou en tournée. A ce jour, la danse est principalement présente dans les grands pôles comme Bruxelles, Charleroi, Namur, Mons et Liège. Pour toute personne n'habitant pas ces lieux clés, aller voir un spectacle de danse reste une entreprise conséquente qui demande des déplacements et du temps, BEAUCOUP de temps !

La légitimité de l'avis naît de la diversité des points de vue exprimés autour de la table et de la liberté qu'a chacun d'exprimer son point de vue et sa vision.

Quand je dépasse la frustration personnelle, je me rends compte que mon rôle se joue probablement juste là : quel est le regard, le retour, les questions que peut apporter quelqu'un qui articule l'essentiel de son travail autour de la danse dans un contexte à la fois rural et industriel ? Quel est le regard que l'on porte sur la création danse en FWB quand on travaille sur un terrain où, à priori, cette même création est totalement absente ?
Animatrice au Centre culturel d'Engis pour les projets danse, j'y développe différentes actions visant à faciliter la rencontre entre la création et/ou l'artiste et le/les publics. Et vice-versa !

Ateliers, rencontres avec des chorégraphes invités, expos, l'idée étant toujours, non pas de multiplier les "actions" mais de multiplier les portes d'entrée pour aller à la rencontre de personnes qui, peut-être, n'auraient jamais été voir de la danse. Dans un contexte approprié, je crois au fait que les publics s'ouvrent et rencontrent des parcours d'artistes et leurs créations, aussi singulières soient-elles.

Tout ce travail de fond, à partir des publics et avec les artistes invités, permet une grande liberté et une ouverture quant aux œuvres proposées. Il nourrit ma façon de lire un dossier. En plongeant dans le projet de l'artiste, je me pose des questions quant aux rencontres possibles entre l'œuvre en devenir et les publics potentiels.

A quoi êtes-vous particulièrement attentive ?

Une grande partie du travail du Conseil consiste dans la lecture des dossiers et dans les réflexions pour avis sur ces mêmes dossiers. Dans ce cadre là, je suis AVANT TOUT ouverte au projet. Ça peut sembler simpliste mais c'est vraiment ça. Le premier élan reste d'abord de s'ouvrir au projet du créateur, de plonger dans sa démarche et son univers, de façon à pouvoir se faire un avis sur le projet artistique en tant que tel.
Ensuite viennent les autres questions, toutes les autres. Au vu de ma réalité professionnelle, je suis notamment attentive aux différentes possibilités de diffusion en FWB : la création pourra-t-elle se jouer dans différentes structures ou uniquement dans de grandes institutions ? Y a t-il une cohérence entre les contraintes et le projet de tournée ? Y a-t-il une ouverture de la Compagnie quant aux possibilités de rencontres avec les publics ? Dans quel cadre et comment pourrait-on travailler autour de cette programmation ? Avec cet artiste ?

Quelle danse souhaitez-vous voir se développer en FWB ?

Pour ce qui est de « développement », mes manques et mes envies sont surtout du côté de la diffusion ! Si la vitalité de la scène chorégraphique en FWB m'enthousiasme encore et encore, son manque de visibilité m'attriste. Il y a quantité de très belles productions qui ne tournent pas, par manque de moyens principalement. Lorsqu'on peut travailler la relation entre l'univers artistique de l'invité et le public, tout est possible !

PAROLES DANSéES

par Yota DAFNIOTOU et Bruno MARIN
Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**
Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

Laissez-vous aller et comme le disait la Fourmi, *Et bien! Dansez maintenant*[1].

Yota DAFNIOTOU est danseuse contemporaine. Autodidacte et intuitive elle s'est formée auprès de multiples artistes et pédagogues. Sa recherche et son plaisir sont fondés sur l'analyse et l'exploration du mouvement intérieur et extérieur par la danse improvisation et sa transmission auprès d'enfants et d'adolescents à des fins pédagogiques, créatives et artistiques. Elle poursuit son chemin en auto-didacte et travaille aujourd'hui chez Contredanse.

Bruno MARIN est un ambassadeur de l'école Sayu fondée par Masato Matsuura, maître de sabre et de théâtre no. Comédien professionnel au théâtre et au cinéma, il enseigne également l'escrime et l'aîki jitsu aux professionnels de la scène : à I'Insas, a l'Isac, à A pass...

Bougez avec la tête comme si elle était la plume d'un stylo avec lequel vous écriviez dans l'espace.

Marchez, le nez donne la direction.

Dans les groupes où les gens se connaissent au travers d'un travail respectueux sur le corps, règne un équilibre. Les membres y font corps social, et faire corps social est profondément politique.

Écoutez la voix des doigts/des orteils vous dire où ils veulent aller.

L'improvisation cherche des rapports qu'on ne connaît pas entre les choses.

Dans l'arrêt, il y a un instant d'éternité.

On peut se réapproprier le territoire de son corps par une pratique régulière, bien guidée, et s'y sentir bien.
Le corps est un domaine à explorer, le véhicule qui nous permet de découvrir le monde.
C'est une manière de réveiller nos potentialités naturelles. Quand ça marche, notre intuition est opérationnelle et on peut alors réfléchir avec notre corps.
Celui -ci ainsi entretenu est plus apte à recevoir les informations qui proviennent de l'extérieur: l'espace et les autres.

Soufflez dans les appuis.

Le corps s'arrête-t-il à la peau ?

Il peut se créer une joyeuse bande d'amis aux liens puissants par la pratique collective d'un art du mouvement. Chacun progresse en apprenant des autres.

rond de jambe/ pas de bourrée/ pirouette/ saut de basque/ en-dehors et en-dedans/ arabesque/ attitude/ grand jeté/ couronne.

1. Jean de La Fontaine, Fable de la Cigale et la Fourmi

Quel est le merveilleux en toi ?

Pour ce numéro, nous avons rencontré **Philippe Hubot**, formateur multimédia en Education permanente, passionné de logiciels libres et coordinateur de l'Espace Public Numérique de la bibliothèque communale d'Ixelles.

par Florence DARVILLE

Toutes nos analyses sont disponibles sur le site **www.cesep.be**

Votre avis : secouezvouslesidees@cesep.be

FD : Quel est votre parcours professionnel ?

PH : En secondaire, j'ai choisi l'option électronique radio télévision. Mon intention était de me préparer au mieux pour rentrer à l'IAD[1]. A posteriori, je trouve ce choix intéressant car cela signifie que j'avais déjà une volonté d'être dans le multimédia. Je n'ai pas réussi l'examen d'entrée dans cette école d'ingénieur du son, ce qui m'a frustré.

Je suis donc parti au Centre de Formation Educationnel et Logopédique de Liège pour faire des études d'éducateur spécialisé. C'était une école avec un esprit post-soixante-huitard, très expérimental : on commençait l'année par un mois de stage, on travaillait beaucoup sur les dynamiques de groupes, c'était très intéressant. J'y ai aussi rencontré ma femme. Même si je n'y suis resté qu'un an cela m'a marqué, cela faisait aussi suite à mon parcours dans le scoutisme. J'y ai été animateur louveteau, puis animateur régional, J'y ai organisé plusieurs ateliers sur la psychologie de groupes, le rapport à l'autorité, les techniques d'animation audiovisuelles.

La formation d'adulte me passionnait. L'idée était alors de me diriger vers l'Université sans passer par les deux années de candidature en psycho qui me semblaient être un enfer. Le graduat au CFEL était donc parfait car une passerelle existait après le diplôme d'éducateur vers le master. Mais lors d'un stage avec des enfants du juge, je me suis rendu compte de la complexité de ce type de métier, et je me suis redirigé vers le monde technique en m'inscrivant à l'INRACI[2] .

J'ai adoré ces deux années. Travailler avec de la pellicule : le tournage, le montage. C'était super ! J'ai terminé mes secondaires à 21 ans grâce à mon petit côté Punk-Rock... certaines militances ont pris racine.

J'ai également créé une asbl « Voix publique » qui me permettait de faire de l'Education permanente à ma façon, plus expérimentale. J'ai commencé dans la région de Gembloux par des projets radio et dessins d'animation. Les deux pôles importants dans mon parcours, c'est d'une part la technique et d'autre part, l'humain. Je vis dans le Nord-Ouest de Bruxelles et j'y ai un bon ancrage. J'y mène différents projets notamment de réseau citoyen, d'approche radio ou vidéo avec des écoles, la bibliothèque, le centre culturel du Fourquet…

Parallèlement j'ai travaillé dix ans au GSARA comme responsable de la régionale de Bruxelles. J'ai pu avoir accès à beaucoup d'initiatives de quartier, des ateliers en milieu psychiatrique, des associations de femmes ainsi que des commandes de films à vocation pédagogique… On a fait du bon boulot qui nous a un peu usés.
Comme beaucoup d'associations nées dans les années 70, le GSARA avait un peu de mal à vieillir : des directeurs qui changeaient tous les 3 ans sans vraiment de projets clairs et novateurs. Les évolutions techniques ont permis d'obtenir des résultats professionnels avec du matériel beaucoup plus accessible. L'Etat demandait plus de comptes et de faire de l'Education permanente rentable ! On se retrouvait dans des partenariats à se « disputer » le public pour savoir qui avait le droit de pouvoir comptabiliser les

heures éligibles, cela a parfois créé une ambiance de méfiance avec nos partenaires! Et puis changer d'air, ça fait du bien. Je suis parti de mon propre chef en 2009.

De fil en aiguille, j'ai atterri dans le milieu des bibliothèques (merci Nadège Albaret et Laurence Duhin). Grâce au nouveau décret, les bibliothèques peuvent devenir des « petits centres culturels », on peut y faire une multitude de choses. J'ai commencé à Berchem autour d'un beau projet d'adaptation de livres pour enfants en petits clips diffusés dans une petite roulotte rigolote. Aujourd'hui, je suis coordinateur d'un espace numérique à la bibliothèque d'Ixelles. J'ai l'impression que ma place ici fait la globalité de tout mon parcours, je relie la technologie à l'humain en laissant aussi de la place à ma créativité.

FD : Quelle est la place du logiciel libre à la bibliothèque ?

PH : Je m'investis beaucoup dans cet univers collaboratif porteur de sens. Je fais partie de deux associations promouvant l'utilisation du logiciel libre à Bruxelles : BXLUG et Abelli. J'ai quitté les logiciels propriétaires il y a dix ans par choix éthique. Les outils multimédias commencent à être vraiment matures en logiciels libres : Gimp, Scribus, Inkscape remplacent à 80 % la suite des logiciel de PAO d'Adobe. Kdenlive est aussi sous Linux. C'est une bonne alternative au logiciel de montage Première ainsi que Adrour pour le montage Sonor Pro.

Le logiciel libre fait sens dans mon projet ici à la bibliothèque. J'ai un public varié, parfois en fracture numérique. J'ai motivé et formé Oxfam à installer Linux. Ils peuvent ensuite vendre des ordinateurs reconditionnés (souvent prévus pour la casse) et prêts pour une seconde vie. Et grâce au chèque CPAS de 100 €, certaines personnes ont la possibilité d'acquérir un ordinateur stable et sans virus tout à fait performant avec des logiciels de toute dernière génération sans bourse déliée.
Je les invite ensuite à revenir à l'EPN pour apprendre à s'en servir et approfondir leurs connaissances. Je mets l'accent sur des formations aux multimédia. Il y a plein d'EPN ou de formations qui mettent l'accent sur la recherche d'emploi et les formations de suites bureautiques. Aujourd'hui je pense qu'il faut aussi pouvoir réaliser un site internet, une affiche, un flyers, ou un reportage vidéo, radio, pour mieux valoriser ses compétences.

J'anime également un atelier de musique électronique. Produire des sons de synthèses puissants et résonnant en se replongeant dans les notions de mathématique et de logique de manière beaucoup plus ludique, quel bonheur !

Le logiciel libre est forcément couplé à une réflexion sur notre société d'ultra consommation où des sociétés comme Facebook, Microsoft et Amazone pour ne citer qu'elles vendent nos données personnelles pour s'enrichir. Il est possible en conscience de se libérer de cet écosystème souvent nocif, en reprenant la main sur nos données personnelles. Aujourd'hui comprendre la technologie est un enjeu important. Soit on la comprend soit elle nous mange tout cru.

Evidemment cela demande un effort. Quand on découvre le logiciel libre, on entre dans un réseau, une communauté. C'est comme Wikipédia c'est une construction commune. Pousser la porte du Bxlug (Groupe d'utilisateur de GNU/Linux) qui ont lieu plusieurs dimanches par mois, cela permet d'apprendre et de partager ses connaissances avec d'autres, d'être dans un réseau d'échanges de savoirs et y prendre plaisir.
L'EPN d'Ixelles est libéré, Berchem, Saint Gilles, bientôt Watermael, et peut-être aussi Forest. Il y a des écoles, des communes qui utilisent le libre! On commence à avoir une cohérence, nous espérons toujours un peu plus de soutien des opérateurs informatiques régionaux, mais ce n'est pas simple car il faut aussi une vraie volonté politique et une compréhension des choix techniques. De plus, nous sommes à Bruxelles, avec un gros lobbing européen et international qui soutient plutôt les logiciels propriétaires (Windows, Appel, Adobe…) la route est longue... la voie est libre comme dirait Framasoft[3].

FD : Avec quel type de public travaillez-vous ? Quelles sont leurs différences majeures ?

PH : Je travaille avec un public citoyen et avec des travailleurs du monde associatif. Le travail avec les citoyens prend plus de temps lors de la mise en place de la formation. J'ai besoin de connaître leurs attentes, de les découvrir. C'est un peu plus difficile au démarrage, mais quand la mayonnaise prend, c'est super. Il y a une vraie cohésion de groupes qui fédère les gens au-delà de l'EPN. Cela crée des liens dans le quartier.
J'insiste plus avec ce type de public sur la critique de la grammaire multimédia afin de les conscientiser aux différents enjeux. J'insiste sur le fait que s'ils retouchent des images ou des séquences vidéo, les médias peuvent également le faire, et donc manipuler ou influencer l'opinion publique.
Dans ce type de groupes, on mélange les gens, des classes

sociales, c'est très intéressant. Quand je travaille avec les milieux associatifs, j'insiste moins sur la lecture critique car je suis en face de gens souvent avec un positionnement politique. Ils sont engagés dans des causes les ayant déjà amenés à avoir ce type de réflexion. Là je m'adresse à des professionnels à la recherche de nouveaux outils techniques. Implicitement, on se dit que l'Education permanente est un socle commun. Pour moi, c'est assez fluide, facile avec les associations. Dans les ateliers ouverts au citoyen, je m'investis plus au niveau humain, je prends plus de risques, et c'est magique.

En formation d'adultes on est souvent en présence de personnes qui on été blessées par l'enseignement traditionnel qui "donne le savoir", qui va récompenser ou punir. En formation EP on est tous ensemble. On se fait du bien et on apprend à notre aise. J'aime bien travailler sous forme de laboratoire. Les adultes pensent avoir tout compris, l'entrée en apprentissage se fait plus difficilement. Le jeune est toujours en mode : « j'apprends ». La machine est plus facile à mettre en route. Bref, c'est varié et dynamique.

FD : Qu'essayez-vous de transmettre en formation et quand estimez-vous que la formation est réussie ?

PH : Pour moi c'est gagné quand je vois apparaître une certaine curiosité chez quelqu'un qui passe en formation. Peu importe le contenu qu'on veut faire passer, l'important c'est de donner envie d'aller plus loin, de chercher, de découvrir. Je suis de moins en moins procédurier dans mes formations et je me rends compte que ça marche beaucoup mieux. Avant, quand je faisais découvrir un programme, je le faisais étape par étape, de manière très didactique. Maintenant j'ai assez vite tendance à montrer l'étendue des possibilités du logiciel, du matériel. Et même si cela va trop vite pour certaines personnes qui peuvent être en quasi fracture numérique, cela peut leur donner l'envie, il y a un enthousiasme. Cette envie est un magnifique moteur. Ils cherchent par eux-mêmes. Évidemment, je suis à leur disposition quand ils ont des questions. Les gens retiennent beaucoup mieux quand ils ont trouvé par eux-mêmes que quand on leur a dit où cela se trouve. Cette technique permet aussi de respecter le rythme de chacun. Quand on est trop ex cathedra, les participants ont vite tendance à jouer aux bons élèves qui soulignent dans la bonne couleur mais qui ne vivent pas l'expérience. Quand on leur donne l'envie, les gens travaillent chez eux et avancent beaucoup plus.

FD : Le mot de la fin ?

PH : Je me sens bien à Bruxelles, j'ai grandi près de Namur, dans un petit village. Mon métier m'a amené à la ville. Je trouve que notre capitale est un beau laboratoire humain et culturel. J'ai l'impression que mon métier de formateur m'a aidé à m'émanciper. Il fait suite à tout un chemin de vie qui a commencé avec le scoutisme. Une envie de mettre ma petite pierre, de petites gouttes d'eaux citoyennes en espérant amener une plus value et un peu plus de sens critique pour que les gens puissent se situer dans un rapport au monde, qu'il soit numérique ou pas.

Internet reste un endroit où tu peux t'éduquer mais qui peut aussi renforcer nos côtés sombres. Il y a de gros enjeux financiers et une réelle guerre de pouvoir. Il faut apprendre à être vigilant. J'espère avoir appris quelques trucs de base à deux ou trois personnes. Moi j'ai en tout cas beaucoup appris et en m'amusant. Le formateur doit garder un esprit ludique dans ce qu'il fait pour ne pas s'ennuyer. Si le formateur est nourri, il peut partager et redistribuer. Le logiciel libre est en cohérence avec le secteur associatif, il faut continuer à les convaincre. Il faut aussi continuer de se battre pour garder les subsides pour l'Education permanente. Malheureusement aujourd'hui, on demande un peu trop à l'Education permanente de prouver qu'elle est utile, alors que le politique renforce la répression et construit des prisons.

Je voudrais terminer par une belle invitation que m'a apprise mon ami Christian Coppin, magicien du son chez Graphoui (à qui je dois beaucoup sur la méthode d'approche et de respect des publics) : Quel est ton merveilleux à toi ? Comment inviter l'autre à trouver le merveilleux qui est en lui ? Il m'a fait vivre et créer quelque chose de particulier à chaque animation. Chaque participant a du merveilleux en lui et il faut l'aider à aller le chercher, le faire renaître, le faire oser. L'animateur doit être dans un altruisme humain, il doit faire confiance d'emblée. Et si le public le sent, c'est gagné !

L'entretien complet est disponible sur notre site www.cesep.be.
Rubrique Analyse et Etudes, Pratiques de formation.

1. IAD : Institus des Arts de Diffusion
2. INRACI : Institut de radio et cinéma
3. Farmasoft : réseau dédié à la promotion du logiciel Libre

Un dimanche de pluie

Par Claire Frédéric

Dans un dossier articulations précédent, Maud Verjus avait abordé la Ville sous l'angle sociopolitique. La ville y était envisagée comme la projection au sol, *dans un espace limité, des rapports sociaux. Elle cristallise les tensions entre acteurs qui ont des enjeux différents. Cela signifie donc que, contrairement à ce que certains pouvoirs publics disent, l'aménagement du territoire est donc bien le résultat de l'arbitrage entre des intérêts différents. L'aménagement du territoire est éminemment politique.*
Nous avions poursuivi cette réflexion par une lecture sensitive de la ville. Par sensitive, Philippe Simay précise que *la ville n'y est pas principalement appréhendée en termes d'espace physique ou structures sociales, mais avant tout en terme d'expériences corporelles. Cette approche met l'accent sur la façon dont les sens façonnent l'expérience urbaine et dont se dessinent les paysages sensibles qui forment le cadre de la vie métropolitaine.*
Nous la poursuivons sans nous en éloigner en abordant la question de l'eau, son accès et sa place dans la ville par l'histoire d'une friche bruxelloise et d'un récit d'expérience.

Un îlot de résistances, un îlot en résistances

Alors que 20.000 personnes paradent, sous la pluie, dans les rues bruxelloises à l'appel de Hart boven hard/Tout autre chose, quatre comparses,Sofie, Noémie et les deux Gaëlle, du groupe PUM (Projet Urgent Maalbeek ou Participation Urbain Maelbeek), nous accueillent dans la friche Eggevoort. Cette friche est située à l'entrée du Parc Léopold, au pied du quartier européen, à Bruxelles. Gaëlle, émue, la veste gorgée d'eau, n'en revient pas. *Il pleut et les gens sont là ! 20.000 au centre et une soixantaine, ici. Le Maalbeek est la première rivière voûtée de Bruxelles. Elle traverse cinq communes, Ixelles, Etterbeek, Bruxelles-Ville, Saint-Josse et Schaerbeek. Nous en avons repris le tracé original dans cette maquette en céramique réalisée par des enfants et adultes accompagnés par Noémie, l'architecte et Gaëlle, la céramiste. Nous y découvrons aussi une petite rivière urbaine et un herbier-installation comme outils pour réfléchir ensemble le territoire et attirer l'attention politique sur la question de l'accès et de l'usage de l'eau. Comment utiliser cette eau en ville ? Comment en jouer dans le parc ?*

Sofie, de City Mine(d), me brosse, à grands traits l'histoire de cet ilôt depuis 2011, pris entre *l'axe du béton, des bureaux et des tours et l'axe de la rivière du Maalbeek. Cette friche est un laboratoire d'expérimentation de la décision politique. Sur 10.000 m2, nous y retrouvons six niveaux de pouvoir, trois communes, la Région bruxelloise, le Fédéral et enfin, l'Europe. L'eau, en soi, n'est pas remise en question. Un premier pas est donc possible. La discussion commence au moment de sa gestion…*

Entre temps...
Au moment de la rédaction de cette rubrique, Gaëlle m'annonce *qu'une enquête publique concernant le parc Léopold et la friche prenait fin sans que nous ayons eu le temps d'écrire un avis. Nous serons entendus en concertation le 12 mai pour questionner le projet d'urbanisme qui se dessine sans inclure le travail important de pensée collective, d'actions citoyennes, de collaborations et coordinations autour de la friche et du parc, et plus largement du quartier. Que les pouvoirs publics entendent et tiennent compte des résultats de cette forte mobilisation et de cet effort de dialogue soutenu, tant entre les associations qu'avec les différents niveaux de pouvoirs en présence pour agir ce territoire, est une des choses essentielles sur laquelle nous insisterons.*

Eau propre/Proper water, CityMine(d), juin 2013. Quand creuser pour trouver de l'eau mène à boire de l'eau de pluie

Ce livre raconte *un voyage de deux ans, de la recherche d'une eau propre, jusqu'à la « potabilisation » de l'eau de pluie.*
Nous y retrouvons City Mine(d), PUM (Projet Urgent Maalbeek) et EGEB (États généraux de L'Eau à Bruxelles) qui nous racontent tour à tour leurs expériences jusqu'aux aspects techniques de la réalisation d'un pavillon conçu comme un élément mobile faisant étape dans des endroits où la question de l'eau se pose. Nous y découvrons leurs réussites et aussi leurs projets inaboutis comme celui d'une installation hydraulique temporaire qui a fait rêver beaucoup de monde et permit de réunir *une coalition quelque peu unique de citoyens, de scientifiques, d'ingénieurs, de riverains, d'eurocrates, de touaregs, d'ONG et d'artistes.*
Derrière ces expériences se dessinent un projet : rendre l'eau politique. A une eau technique, une eau invisible, une eau marchande, ils veulent substituer une eau vivante, écologique et participant aux cycles de la vie de la ville, une eau commune, une eau urbaine.

Pour aller plus loin
www.citymined.org

Liens vers les dossiers collectifs et avis publiés (en rapport avec l'enquête publique) labo ID
http://www.egeb-sgwb.be/local/files/parcdessavoirsenpartage/labo_id_villebxl_irsnb_egeb_2014xii5_br.pdf
avis de la coordination associative
https://pumproject.files.wordpress.com/2011/05/130311-avis-**eggevoort_coord-associative.pdf**
dossier parc léopold
https://pumproject.wordpress.com/2012/05/30/a-lire-le-dossier-le-collectif-pum-le-parc-leopold-et-les-nouvelles-rivieres-urbaines-opportunites-pour-un-autre-paysage-dans-la-vallee-du-maelbeek/

Sources

Articulations n°53 **Education permanente et démocratie urbaine** - Maud Verjus - Secouez-vous les idées n°94 - Juin - juillet - août 2013
La ville des sens – Philippe Simay – in Les grandes villes et la vie de l'esprit – Georg Simmel – petite bibliothèque Bayot 2013 - p8

AGENDA des formations

Acquisition et production d'outils et de contenus par les acteurs

Pour le CESEP, la formation est d'abord un espace de mobilisation des intelligences en lien avec les situations concrètes. Elle a pour but de donner aux participants des outils de compréhension et d'interprétation du monde, et intègre des démarches de transfert de ceux-ci dans la vie professionnelle. Elle a pour but, à terme, de permettre un passage à l'action pour un partage équitable du pouvoir. Que la visée soit l'acquisition de compétences techniques ou le développement de nouveaux comportements, les formateurs se basent avec souplesse sur les attentes des participants et tirent parti des richesses du groupe. Ils utilisent des méthodes actives, proposent des exercices réalistes et des applications réelles.

Toutes nos formations sont disponibles sur notre site **www.cesep.be**

Notre **catalogue formations 2015** est également téléchargeable sur notre site.

Comptabilité pour le secteur associatif

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Madame Nicole BALLAS,
au 067/89.08.66
nicole.ballas@cesep.be

Coordination :
Florence DARVILLE et
Eric VERMEERSCH
067/89.08.54 ou 067/89.08.58
florence.darville@cesep.be
eric.vermeersch@cesep.be

Objectif

Ce module est destiné à tous ceux et celles qui désirent pouvoir gérer, en première ligne, de façon optimale, l'ensemble du processus comptable de leur association. Il s'agit donc de pouvoir classer, encoder et interpréter la comptabilité d'une association en amont d'un expert ou d'un comptable professionnel. Cette formation permettra également à tous ceux et celles qui ont appris la comptabilité « sur le tas » de compléter leurs connaissances.

Méthodologie

Nous travaillons sur la base d'une pédagogie active, avec de très nombreux exercices pratiques de mise en situation, après des apports théoriques. Chacun aura également la possibilité de présenter des cas pratiques de son association et de les résoudre avec l'aide des participants et des formateurs.

Public

Tous les travailleurs du secteur associatif qui sont amenés à devoir encoder la comptabilité de leur association ou qui veulent comprendre cette étape cruciale afin de mieux assurer leur fonction.

Pré-requis

Il n'y a pas de pré-requis mais être familiarisé avec la gestion financière de son association (gestion des subsides, des salaires, de la trésorerie) est un atout…

Programme

Les bases

Loi de 2002 sur les ASBL, AR de 2003 sur la comptabilité des grandes et très grandes associations; organisation de la comptabilité; vocabulaire et bases de la technique comptable : actif, passif, charges, produits, le plan comptable, débit et crédit, les journaux et le grand livre, les principales écritures comptables : achats, ventes, financiers, salaires, subsides, ...

Fiscalité des ASBL

La réglementation fiscale applicable aux ASBL : impôt des personnes morales, taxe compensatoire des droits de succession, la TVA, la législation en matière d'obligation de retenue de précompte professionnel, les principaux documents fiscaux.

Encodage dans un logiciel (Winbooks)

Mise en situation : encodage de différents exercices destinés à se familiariser avec :

- Les principales écritures des ASBL
- La clôture d'un exercice
- L'encodage d'un budget et le suivi budgétaire
- L'encodage analytique
- L'édition des documents fiscaux.

Analyse financière

Au-delà de la comptabilité, sur base des comptes annuels, les comprendre et les interpréter pour gérer au mieux l'association et préparer son avenir d'une part et afin de les présenter aux instances ou à l'équipe d'autre part.

Durée et dates :
20 jours,
les mardis de 9 h 15 à 16 h 30.
Les 15, 22 et 29 septembre,
les 6, 13, 20 et 27 octobre,
les 10, 17 et 24 novembre,
les 1er, 8 et 15 décembre 2015.
Les 5, 12, 19 et 26 janvier,
les 2, 16 et 23 février 2016.

Lieu : Maison de l'emploi et de la Formation, Boulevard d'Anvers 26, 1000 Bruxelles
Prix : 1.000 €

Cette formation donne droit au congé éducation pour les travailleurs de la CP 329. Possibilité éventuelle du congé éducation pour les travailleurs d'autres commissions paritaires.

Conduite de Projets Culturels et Sociaux

Secrétariat :
Nathalie VANDENBERK
au 067/89 08 69
cfcc@cesep.be

Octobre 2015

Cette formation permet l'obtention du Brevet d'aptitude à la gestion d'institutions culturelles et à la coordination du projet global d'organismes culturels et socioculturels (BAGIC) délivré par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Evoluer et faire évoluer le monde socioculturel
Comment prendre pleinement conscience des valeurs et de la mission de son organisation, et du contexte dans lequel elle évolue ? Comment créer des projets, initier des actions, développer un réseau ? Comment mobiliser ses instances, ses collègues, son public ? Comment établir de nouvelles dynamiques ? Toutes ces questions sont bien sûr abordées dans la formation.

Devenir coordinateur/trice de projets c'est savoir identifier les objectifs, planifier et organiser les phases d'un projet, le mettre en application, l'évaluer, en assurer la diffusion et surtout être capable d'expliciter les valeurs et la démarche citoyenne qui fonde et légitime le projet.

Du professionnel à l'acteur
Pour atteindre ces objectifs, la formation du CFCC[1] repose sur trois grands axes : la citoyenneté, la gestion de projets et l'analyse du terrain d'action. La formation s'adresse aux acteurs socioculturels et sociaux soucieux de décloisonner leur pratique et leur mode d'intervention. Il s'agit aussi de valoriser les expériences acquises par les participants. Cette formation est résolument orientée vers la pratique et débouche sur des résultats concrets.

La formation CFCC, c'est
- Mettre à jour ses connaissances et ses compétences
- Se spécialiser, acquérir des compétences complémentaires et plus pertinentes
- Evoluer dans sa vie professionnelle
- S'ouvrir à de nouveaux horizons
- Un équilibre permanent entre théorie et pratique
- Des modules : des outils pour élaborer et réaliser des projets, l'implication et la participation des publics et des acteurs locaux, les outils artistiques en soutien à nos actions, la mobilisation des ressources et l'évaluation qualitative, les enjeux et les perspectives des politiques culturelles, la gestion financière et administrative, des outils d'analyse institutionnelle et organisationnelle, les mutations et enjeux sociaux, l'éthique et la déontologie.

Et également, un lieu d'échanges, un espace de mélange d'expériences et de réflexions. C'est un laboratoire pratique porteur de projets concrets et directement applicables sur le terrain.

On sort de la formation en étant mieux à même d'imaginer des projets, de les structurer, de les mettre en place et de les mener à bien.

Public : La formation s'adresse à des personnes occupant une fonction de coordination (de projet, d'équipe, d'organisation, de secteur...) ou ayant cet objectif. Les participants sont issus d'horizons différents et peuvent être professionnels ou bénévoles. Quelques exemples: animateur socioculturel, gestionnaire d'organisation, agent culturel de développement, médiateur culturel, directeur de centre culturel, éducateur de rue, coordinateur de réseau d'échanges de savoirs, animateur d'expression théâtrale, intervenant alpha…

Durée :
la formation complète s'organise sur 2 années à raison d'une journée par semaine.
Elle démarrera par un stage résidentiel de 3 jours qui se déroulera du vendredi 16 octobre au dimanche 18 octobre 2015 et se poursuivra les jeudis de 9h30 à 16h30 à Nivelles.

Cette formation est agréée dans le cadre du Congé éducation et permet à toute personne salariée de la commission paritaire 329 de demander le remboursement des frais d'inscription.

1. Le CFCC est le Centre de Formation des Cadres Culturels du Cesep

Les écrits professionnels

En partenariat avec le service de la Culture de la province de Namur

Informations :
Nathy VANDENBERK
067/890.869
nathy@cesep.be

Inscriptions :
Secteur Formation
081/776.774
formation.culture@province.namur.be

Ecrire, c'est passer à l'acte.
Les écrits professionnels ont une importance stratégique quels que soient leur vocation et leurs destinataires.
A l'extérieur, ils disent la pertinence de nos actions; rendent lisibles et font connaître les pratiques associatives.
En interne, ils construisent et éclairent les traces du projet de l'association ; ils assurent la fluidité des échanges ; ils jalonnent le travail et matérialisent ses étapes.

Cette formation propose de travailler les différents aspects des écrits. Il s'agit d'en interroger le sens, d'en comprendre les enjeux (qui écrit, à qui et pourquoi ?) et d'en favoriser l'écriture. Equipe-projet, co-écriture, ... autant de formules seront analysées pour rendre aux écrits professionnels la place qu'ils occupent dans la structuration et l'organisation du travail commun au sein d'une association.

Nous mettrons l'écriture au service de vos organisations et de vos projets. Vous ferez un premier pas dans l'écriture professionnelle et prendrez conscience de la force des écrits dans les pratiques professionnelles.
La formation se décline sous la forme de trois modules au choix. Elle peut par ailleurs répondre et s'adapter à des demandes spécifiques d'une équipe.

Modules au choix

1. « Communication institutionnelle »
Dans ce module, vous apprendrez à argumenter le projet de fond de votre organisation, sa cohérence, ses priorités et ses choix d'actions ainsi que le contexte global dans lequel il se développe. Vous apprendrez aussi à motiver vos demandes de subventions et rédiger des appels à projets.

Objectifs :
- rendre lisible et accessible le projet de votre organisation à moyen et long terme
- clarifier et argumenter les priorités, les choix d'actions et les méthodes
- rédiger une évaluation, un rapport
- justifier et argumenter les demandes de subventions.

Dates : 13, 20, 27 novembre et 04 et 11 décembre 2015

2. « Communication organisationnelle
Dans ce module, vous apprendrez à rédiger les écrits quotidiens mais également ceux qui structurent l'organisation du travail en équipe. Vous apprendrez à gérer ces écrits, à les co-écrire. Bref, à en faire un atout pour vos équipes. Enfin, vous identifierez et réglerez les questions éthiques et déontologiques que posent ces écrits au quotidien.

Objectifs :
- gérer le suivi des projets au quotidien
- rédiger les écrits relatifs au travail en équipe
- envisager la construction d'une organisation des écrits pour une perspective future
- identifier le cadre de travail
- construire des repères éthiques et déontologiques utiles au quotidien.

Dates : 19, 26 février et 04, 11 et 18 mars 2016

3. «Communication - valorisation de nos activités »
Les écrits sont le support indispensable de valorisation des actions et des projets d'une organisation. Ils doivent être adaptés au niveau de la forme et du contenu en fonction des publics auxquels ils s'adressent et du genre dans lequel ils s'inscrivent.

Objectifs :
- repérer le destinataire de notre communication écrite
- adapter sa communication aux publics cibles
- identifier les motivations et la pertinence de nos messages
- décoder les enjeux symboliques de notre discours et de nos pratiques
- explorer les stratégies presse
- distinguer les formes communicationnelles sur internet, leurs spécificités et connectivités.

Dates : 20, 27 mai et 03, 10 et 17 juin 2016

Public
Cette formation s'adresse à tout travailleur du secteur non-marchand et plus particulièrement du secteur socio-culturel.

Durée et dates :
Formation de 5 à 15 journées + module de base de 2 jours obligatoires
A partir d'octobre 2015 à Namur
45 € par jour, professionnels 30 € par jour, personnes individuelles 15 € par jour, étudiants et personnes sans emploi.

ATTENTION : Module de base : 23 et 30 octobre 2015

Cette formation est organisée en collaboration avec la Province de Namur. Elle est agréee dans le cadre du Congé Education. Elle peut en outre faire l'objet d'une intervention du Fonds Social du secteur socio-culturel (APEF). L'aspect financier ne doit pas être un obstacle à la participation.

Approche systémique & pratiques de réseaux

Secrétariat :
Du lundi au jeudi,
Madame Nicole BALLAS,
au 067/89.08.66
aspr@cesep.be

Devenir intervenant systémicien

Programme
Cette formation propose de découvrir les fondements théoriques de l'approche systémique, ses principaux auteurs et les différents courants qui la traversent. Ouverte sur les différents contextes et les différentes disciplines auxquels s'applique l'approche systémique, elle s'appuie sur une méthodologie spécifique et novatrice.

Objectifs
- acquérir une connaissance des théories fondatrices de l'approche systémique
- porter une lecture originale et pertinente sur les différents systèmes au sein desquels vous agissez (familles, groupes, équipes, entreprises, organisations...) et y apporter des améliorations durables
- reconnaître et valoriser les qualités émergentes au sein de ces systèmes
- acquérir la maîtrise d'outils systémiques adaptés à différents types d'activités professionnelles (animation, formation, médiation, gestion, intervention…)
- dégager et éventuellement y favoriser les conditions du changement et l'anticiper
- intervenir dans ces systèmes avec pragmatisme et avec une pertinence accrue
- construire et articuler des pratiques de réseaux en intelligence collective (notamment dans l'apprentissage d'outils collaboratifs via Internet…)
- découvrir des expériences systémiques dans différents champs d'activités professionnelles pour s'en inspirer
- mieux rencontrer les incertitudes qui accompagnent la complexité croissante dans les systèmes au quotidien
- affiner et faire progresser la réflexion systémique dans votre organisation
- inscrire le développement humain au cœur de votre projet professionnel.

Méthodologie
Pour être en mesure de rencontrer au mieux la diversité des contextes professionnels et d'articuler la proposition pédagogique aux attentes des participants, nous avons imaginé une méthodologie originale qui s'inscrit dans une perspective constructiviste où les sujets et leurs actions sont au cœur de l'apprentissage… Cela signifie que la formation n'est pas figée dans un programme définitif. Celui-ci se construit sur les compétences et les expériences d'une équipe pédagogique transdisciplinaire et s'adapte à ce qui émerge du groupe en formation.

La proposition de formation intervient au moins à quatre niveaux :
- Niveau 1 : Les contenus théoriques, la découverte de l'approche systémique, les auteurs principaux, les grands courants...
- Niveau 2 : Les différents contextes d'application et les types d'interventions systémiques
- Niveau 3 : La pratique professionnelle et la découverte d'outils
- Niveau 4 : Le niveau de la concertation autour du processus de formation.

Public
Cette formation s'adresse prioritairement aux professionnels du secteur associatif et plus largement du secteur non marchand.

Formateurs
Jacques Pluymaekers, Marc D'Hondt, Paul-Henri Content, Andrée Piecq, Axelle Devos, Nicola Foroni, Véronique Georis, Guy Koninckx.

Durée et dates :
42 journées réparties sur 2 ans à partir du lundi 4 janvier 2016
Heures : 9h30 à 16h30

Programme détaillé et horaires sur le site de la formation : http://www.aspr.be

Lieu : CESEP - rue de Charleroi 47-1400 NIVELLES

Prix : 1200 €/pour l'année + le coût du résidentiel +/- 200€

Pour s'inscrire : envoyer votre CV au CESEP à l'attention de Marc D'Hondt ou par email : mdh@cesep.be

Congé-éducation pour les commissions paritaires 329-02, 319-02 et 320

Formations d'été

3 jours pour vivre l'approche systémique

Renseignements et inscriptions:
Nicole BALLAS, secrétariat
Tél : 067/89 08 66 ou
nicole.ballas@cesep.be

Dans ce module nous nous proposons de vous initier à l'approche systémique de manière active et pratique.

Un laboratoire d'expérimentation
Au moyen notamment de simulations filmées, nous apprendrons à développer un regard systémique dans différents contextes professionnels. Nous pourrons aussi appréhender différents outils utilisés par le systémicien pour enrichir son intervention.

Objectifs et enjeux
- Pour apprendre à « décoder » systémiquement des situations professionnelles dans la rencontre des usagers et dans les relations d'équipe
- Pour expérimenter « en laboratoire » des options stratégiques nouvelles et des outils créatifs (par exemple : les sculpturations, les doublages, la boîte magique, le cercle de pouvoir, le blason, le génogramme paysagé, le jeu de l'oie systémique, les fleuves de vie...)
- Pour porter une lecture originale sur les différents systèmes au sein desquels nous agissons (équipes, entreprises, organisations...)
- Pour dégager et éventuellement créer les conditions du changement.

Du 01 juillet au 03 juillet 2015
de 9h30 à 16h30

Programme complet
http://www.aspr.be/pdf/ES_juillet2014.pdf

Prix : 180 €

Formateur : Marc D'Hondt : thérapeute familial, superviseur…

Accompagner le travail de résilience

Renseignements et inscriptions:
Nicole BALLAS, secrétariat
Tél : 067/89 08 66 ou
nicole.ballas@cesep.be

Intérêt pour le module
Dans cette formation, vous découvrirez comment accompagner des personnes, des équipes centrées sur un passé traumatique, pour qu'elles puissent entamer un travail de reconstruction. Les pratiques favorisant les capacités de résilience peuvent être soutenues et facilitées par la médiation de certains outils métaphoriques. Comprendre la résilience comme capacité de l'être humain de se remettre d'un choc violent, non par l'oubli ou le déni, mais par le combat, en intégrant cette partie blessée ou endeuillée de soi.

Objectifs pédagogiques
Nous partirons de nos expériences de vie et de travail dans les différents contextes où nous agissons pour y rencontrer les situations particulières où un travail de résilience est nécessaire afin de le mettre en œuvre :
- Comprendre ce qu'est le processus de résilience
- Être en mesure de rencontrer les situations traumatiques et de créer un cadre de confiance et de sécurité
- Découvrir une méthodologie et des outils pour intervenir adéquatement
- Savoir passer la main
- Interroger nos propres résonances et nos mécanismes de fonctionnement face aux parcours de vie difficiles de nos usagers.

Du 24 au 26 août 2015
de 9h30 à 16h30

Programme complet
http://www.aspr.be/pdf/Resilience_aout2014.pdf

Prix : 180 €

Formateur : Marc D'Hondt : thérapeute familial, superviseur…

5 formations gratuites pour demandeurs d'emploi

Renseignements et inscriptions :
Rue de Charleroi 47
à 1400 Nivelles
067/890 850 de 9h à 12h
ar@cesep.be

à Genappe et à Nivelles
Inscriptions dès à présent

En septembre 2015
5 mois de cours et
1 mois de stage en entreprise
Les sessions comportent des cours de MS Office et de recherche emploi avec des spécificités.

INFORMATIQUE ET TRAVAUX DE BUREAU (secteur associatif et de la santé)
Brevet de secourisme, vocabulaire médical, CV vidéo, correspondance, valorisation de son image professionnelle…

ACCÈS AUX MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE
Initiation à Dreamweaver, à Photoshop, au hardware, aux réseaux et à la programmation…

INFORMATIQUE ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS
Photoshop, gestion de projets, communication aux médias, sponsoring… + réalisation d'un événement fictif...

Avec le soutien de la Région wallonne et du Forem

L'animation de groupe, de l'écoute individuelle à l'intelligence collective

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

Dates : les jeudi 8, vendredi 9, lundi 19 octobre 2015 de 9h30 à 16h30
Lieu : Bruxelles
Formatrices : Marie-France Simon, Nathalie Damman, formatrices d'adultes

L'animation de groupe consiste à se mettre au service d'un processus de construction collective à partir d'objectifs définis. L'écoute active est une des bases qui facilite le travail avec les équipes et les publics. L'écoute du groupe, elle, permet de structurer les contenus et interventions, de faciliter l'expression des différents points de vue, de favoriser les relations et d'intégrer une dimension collective et éthique dans les étapes de travail. Seront abordés différents contextes d'intervention avec leurs leviers d'action et contraintes propres.
L'objet de ce module est de permettre la prise de recul par rapport à notre façon de fonctionner avec les groupes.

Objectifs
- Apporter davantage de conscience dans sa façon de travailler en relation avec les acteurs en présence
- Acquérir des repères théoriques et méthodologiques qui enrichissent les compétences d'animateur
- Acquérir des outils de communication visant à affiner son travail d'écoute individuelle et collective
- Travailler sur les référents éthiques de l'écoute

Aborder le conflit autrement...

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

Dates : les 16, 17 et 26 novembre 2015
Lieu : Bruxelles
Formatrices : Marie-France Simon, Nathalie Damman, formatrices d'adultes

Le conflit, reflet de positions et d'intérêts en apparence divergents fait partie intégrante du jeu des relations humaines. Il peut être source de tensions, de malaises, de stress. Et pourtant, géré de manière constructive, i permet de mieux prendre conscience des enjeux et des besoins de chacun, d'enrichir les représentations et de susciter la coopération. Le but de cette formation est de réhabiliter le conflit, d'être en mesure de l'analyser, de déceler les réactions de chacun et d'adopter des stratégies adéquates.

Objectifs
- Approcher le conflit dans une démarche constructive
- Repérer les enjeux et les intérêts des acteurs en présence
- Déceler les attitudes possibles en situation de conflit et décoder les croyances qui entrent en jeu.

La dimension critique et citoyenne des technologies de l'information et de la communication

Depuis 1981, le CESEP intègre dans ses formations aux technologies de l'information et de la communication une dimension critique et citoyenne. Nous défendons la culture et les logiciels libres. Concrètement et en parallèle à nos formations et nos publications en la matière, le CESEP a co-organisé les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre en 2013 en assurant la promotion de l'événement auprès du secteur associatif. Le CESEP est par ailleurs membre fondateur d'Abelli, l'Association Belge promouvant le logiciel libre. Si nous continuons à organiser des formations en environnement propriétaire, c'est pour répondre aux demandes du secteur associatif mais aussi et surtout pour être en mesure de leur présenter les alternatives possibles, mieux adaptées aux valeurs du non marchand.

PowerPoint 2013

Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

1 JOUR
CESEP, RUE TABURIAUX
ESPACE 2000, EMPLACEMENT 11
À GENAPPE
70 €
DEMANDEURS D'EMPLOI 21 €
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)
LE 07 JUILLET 2015
LE 30 SEPTEMBRE 2015
DE 9H15 À 16H00

Maîtriser les fonctionnalités principales de PowerPoint afin de concevoir rapidement des présentations claires et dynamiques qui intègrent textes, images, illustrations fixes et animées.

Pré-requis : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur.

Windows 7

Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

3 DEMI-JOURNÉES
CESEP, RUE TABURIAUX ESPACE 2000, EMPLACEMENT 11 À GENAPPE
105 €
DEMANDEURS D'EMPLOI 31 €
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)
DU 12 AU 14 OCTOBRE 2015
DE 9H15 À 12H15

Acquérir, dès le départ, les bonnes pratiques pour manipuler efficacement le traitement de texte en vue de réaliser des courriers et des rapports de qualité professionnelle.

Pré-requis : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement Windows).

Access 2013

Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

5 DEMI-JOURNÉES
CESEP, RUE DU GÉANT 8
À NIVELLES
225 €
DEMANDEURS D'EMPLOI 67 €
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)
DU 24 AU 28 AOUT 2015
DE 9H00 À 13H00

Microsoft Access n'est pas un logiciel aussi simple d'approche que les autres logiciels de la suite Office. Cette formation vous fera acquérir une méthodologie de travail vous permettant de concevoir et gérer des bases de données de manière efficace.

Pré-requis : connaître l'environnement Windows et avoir une bonne habitude des outils bureautiques.

Word 2013

Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

5 DEMI-JOURNÉES
CESEP, RUE TABURIAUX
ESPACE 2000, EMPLACEMENT 11
À GENAPPE
175 €
DEMANDEURS D'EMPLOI 52 €
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)
DU 03 AU 07 AOUT 2015
DU 26 AU 30 OCTOBRE 2015
DE 9H15 À 12H15

Acquérir, dès le départ, les bonnes pratiques pour manipuler efficacement le traitement de texte en vue de réaliser des courriers et des rapports de qualité professionnelle.

Pré-requis : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement Windows).

Excel 2013

Secrétariat :
Catherine LÉONARD
067/89.08.65
catherine@cesep.be

5 DEMI-JOURNÉES
CESEP, RUE TABURIAUX ESPACE 2000, EMPLACEMENT 11 À GENAPPE
175 €
DEMANDEURS D'EMPLOI 52 €
(sur base d'une attestation d'inscription comme demandeur d'emploi)
DU 13 AU 17 JUILLET 2015
DU 24 AU 28 AOUT 2015
DE 9H15 À 12H15

Découvrir l'essentiel des fonctionnalités de base d'Excel : créer, présenter et imprimer des tableaux, utiliser les formules, générer des graphiques. Une approche simple et efficace avec de nombreux exercices pratiques pour bien travailler avec Excel.

Pré-requis : avoir les connaissances de base pour utiliser un ordinateur (souris, clavier, environnement Windows).

Sommaire

Pour un Etat Providence p.3

Par Eric VERMEERSCH

Parler de déontologie ? p.5

La déontologie relève de ce qui est attendu d'un professionnel dans l'exercice de son métier et décrit ce qu'est la « bonne » intervention ou la « bonne » pratique.
Par Claire FREDERIC

Facebook mis en cause par la KUL p.9

Dans un rapport d'une soixantaine de pages, le Centre Interdisciplinaire pour la loi et les TIC de la KUL met en cause le numéro 1 mondial des réseaux sociaux, qui ne respecterait encore et toujours pas les normes Européennes.
Par Jean-Luc MANISE

Parcours du formateur p.29

Quel est le merveilleux en toi ?
Pour ce numéro, nous avons rencontré **Philippe Hubot**, formateur multimédia en Education permanente, passionné de logiciels libres et coordinateur de l'Espace Public Numérique de la bibliothèque communale d'Ixelles.
Par Florence DARVILLE

Articulations n°61 p.12

Dansez maintenant !

La danse est un exercice physique. Un loisir. Un plaisir. Une expression corporelle. Une esthétique, un art... Et si elle était aussi autre chose ? Dans ce dossier, nous explorons l'intuition que la danse peut également être un chemin d'accès à la question politique.
Nous choisissons d'envisager cette question à partir d'un point de vue socioculturel, c'est à dire : *comment et pourquoi partir aussi de la danse, et donc du mouvement, pour parler de citoyenneté, de pouvoir ou d'espace public ?*
La danse peut être un outil artistique en soutien à une démarche d'éducation permanente.
Elle peut aussi être, en elle-même, une expérience qui permette de vivre, ressentir et explorer ces questions politiques.
Et pourquoi ne pas prendre le risque de quitter la réflexion cérébrale et passer par les sens, afin de voir ce que cela nous procure ?
C'est à cette découverte que vous convie ce dossier. Pour cela, nous avons fait place aux acteurs de terrain et aux praticiens passionnés. Ils nous parlent, avec leurs sens, de ce qu'est la danse, pour eux. Laissez-vous faire et comme le dit la Fourmi, *Et bien ! Dansez maintenant.*
par Maud VERJUS, avec le soutien de Catherine LIEVENS

D'ailleurs et d'autre part p.32

Un dimanche de pluie
Par Claire FREDERIC

Agenda des formations p.33